

Editrice responsable : Anne-Hélène Lulling
Rue Marie-Henriette, 19-21 à 5000 Namur

bpost
PB- PP
BELGIE(N) - BELGIQUE
MassPost Namur P801127

L'essor

Exp. L'Interfédéré
Rue Marie-Henriette 19-21 • 5000 Namur

La revue trimestrielle
du secteur de l'insertion
socioprofessionnelle
Trimestriel • 3^e trimestre 2019

NUMÉRO

89

L'interfédéré
CISP



Inclus :
Programme
de formation
Interfédéré
2019-2020

L'insertion
socioprofessionnelle,
un rempart contre
la désaffiliation

∴ Sommaire



Éditorial	3
Dossier	
Pauvreté, précarité et exclusion : et mes droits dans tout ça ?	4
Risque de pauvreté et pouvoir d'achat en Belgique	9
La précarité des publics en formation et des exclus des allocations d'insertion	12
En quoi la précarité peut-elle être un frein à la formation ?	19
Le partage, ça n'a pas de prix !	22
Les petits plus des CISP	24
Au Miroir Vagabond, un dernier filet de sécurité face à la précarisation croissante	27
Un guide des bons plans économiques et écologiques du Brabant wallon	29
Labocompétences pour trouver sa place dans le monde	30
Opinion	
Sherwood theory	33

Les photographies de ce numéro de L'Essor sont issues de reportages effectués dans les CISP LE CRABE et APIDES en Brabant wallon, sauf pp. 24 à 29.

**Le numéro 90 sortira
en décembre 2019**

Son thème :

Transition et insertion

Contact : Véronique KINET

081/74.32.00

E-mail : secretariat@interfedeb.be

Une société inadaptée

ÉDITORIAL

Exclusion, désinsertion, désaffiliation, disqualification... Tant de mots pour définir (avec certaines nuances) une société dans laquelle une part significative de la population n'a pas sa place.

Tant de mots qui ne disent pourtant rien de la difficulté réelle qu'éprouve cette même société à s'interroger sur les processus endogènes à son modèle socioéconomique qui produisent ces inégalités et ces phénomènes de relégation. La réaction (bien humaine) est toujours la même : identifier l'autre comme étant à l'origine du dysfonctionnement (par manque de volonté, de compétence, de savoir être, de savoir vivre, etc.) et restreindre la responsabilité de la société à la seule mise en place de dispositifs permettant au "public cible" de corriger ses propres lacunes considérées comme étant à l'origine de son éviction sociale, économique et culturelle. La question de l'inadaptation du modèle à l'ensemble des composantes de la société n'est évoquée que marginalement. L'idée d'une société "inclusive" peine à s'extraire de la littérature ou des déclarations d'intention pour s'incarner dans des politiques et des actions concrètes.

Les CISP, en tant qu'acteurs de services au public, ont une responsabilité importante à maintenir une vigilance accrue vis-à-vis des processus "d'insertion". À veiller à ce que nos dispositifs d'accompagnement demeurent des actions d'affiliation, d'inclusion et non des vecteurs participant aux mécanismes de disqualification.

La lutte collective que nous avons menée ce printemps contre la version du contrat de coopération qui nous était imposée et contre le nébuleux projet de dossier unique du demandeur d'emploi qui y est lié, participe à ces processus de vigilance et de résistance que nous devons mener. La question du dossier unique est exemplative de la marche en avant de notre société vers son inadaptation accrue. La numérisation des services est pensée à partir de principes de rationalisation, de contrôle et d'optimisation, avec à la clé les privations de liberté que cela suppose. Elle est pensée au départ des compétences maîtrisées par une minorité instruite, en ignorant les besoins et compétences des autres composantes de la société, avec en bonus, la privation de droits (d'accès aux services) que cela induit. Enfin, cette dématérialisation enfonce le clou de la mise à distance des citoyens vis à vis des services publics, d'une part, et des citoyens entre eux, d'autre part. Nous générons progressivement une société "sans contact" dans laquelle le sens de la solidarité peine de plus en plus à s'exprimer.

En cette rentrée sociale et politique, nous devons faire le constat que les majorités gouvernementales qui se dessinent (tant au fédéral qu'en Région wallonne) ne donnent aucune garantie de rencontrer nos préoccupations pour une société inclusive. Il y a des risques pour que la pression soit à nouveau forte sur notre secteur pour nous pousser à agir comme des agents de normalisation et non des acteurs d'émancipation. Nous devons donc croire en notre capacité d'action collective pour à la fois résister à ces pressions et continuer à construire des projets innovants et créatifs, vecteurs d'émancipation et d'inclusion.

ERIC ALBERTUCCIO,

Président de l'Interfédé

"IL NE FAUT JAMAIS SE GUÉRIR DU MAL DES AUTRES"
- CHARLES GARDOU²

Erratum

Une note de bas de page a échappé à notre vigilance dans l'article "Politiques européennes" de Bernard Antoine paru dans l'Essor 88, pp. 19-20. Ainsi, en début d'article, l'auteur constate que la part substantielle du budget (du FSE), soit 100 milliards, relève de la gestion partagée avec les Etats membres : ces propos sont donc à compléter d'une note de bas de page "Le reste, soit 1,2 Mio. sera exécuté en gestion directe : 761 Mio. iront au volet emploi et innovation sociale et 413 Mio. seront consacrés au volet santé".

1 Julien Brygo, Les millions d'oubliés du numérique, dans Le Monde diplomatique, août 2019

2 Charles GARDOU, La société inclusive, parlons-en. Il n'y a pas de vie minuscule, 2012

∴ Pauvreté, précarité et exclusion : et mes droits dans tout ça ?

Être citoyen, c'est être égal en dignité et en droits. C'est également être libre dans l'exercice de ses droits et de ses responsabilités. Mais qu'en est-il des personnes en situation de forte précarité ? Ont-elles la liberté réelle de jouir de leurs droits en tant que citoyen-ne-s à part entière ? Dans le contexte économique et social actuel, la désaffiliation sociale, en tant qu'aboutissement d'un processus conjuguant absence d'emploi et isolement relationnel, concerne un nombre croissant d'individus qui peinent à trouver leur place au sein d'une société dite compétitive et "excluante". Des individus, relégués aux marges de la société, pour qui l'accès aux droits s'avère fortement entravé.

Dans son dernier rapport, le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale met en évidence ce point essentiel : les situations de forte précarité vécues par un nombre grandissant de personnes dans notre société placent ces dernières dans des sphères à l'écart, où l'accès aux droits est entravé. Quand certaines en arrivent à penser qu'elles n'ont pas de droits, d'autres croient dur comme fer qu'elles ne méritent que des droits au "rabais". D'autres encore souffrent du regard et du manque de reconnaissance de la société, se considérant comme nulles, incapables de prendre leur vie et celle de leur famille¹ en mains.

Interroger la précarité à la lumière du prisme de la citoyenneté revient donc à questionner la relégation d'une partie de la population aux marges de la société, dans une sphère restreinte où l'accès aux droits s'apparente à un parcours du combattant, où l'octroi d'un colis alimentaire semble devenu une réponse structurelle satisfaisante, garantissant soi-disant nourriture et droit à l'alimentation pour tous². La citoyenneté ne se réduit pas à un état où les besoins de survie sont tout juste satisfaits. De nos jours, les situations de forte précarité prennent la forme de décrochages multiples vécus par des personnes non insérées professionnellement, voire non "réinsérables" sur le marché du travail³.



Bon nombre d'associations en font le constat, ces personnes "reléguées au second plan" ne sont ni dans les sphères qui mènent vers l'emploi, ni dans les formations. "Désaffiliées socialement", elles se retrouvent dans des situations d'urgence sociale où la jouissance de leurs droits ne semble plus qu'un vague souvenir.

Si la forme est différente selon les époques, les dynamiques qui sous-tendent ce processus de désaffiliation sociale ne sont pas nouvelles.

¹ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, Citoyenneté et pauvreté, Contribution au débat et à l'action politique, 2016-2017, p.3. Disponible sur : <http://www.luttepauvrete.be/publications/rapport9/versionintegrale.pdf>.

² Ibid., p.7.

³ GOFFINET Sylvie-Anne, La production de la désaffiliation, ce que nous en apprend l'analyse socio-historique de Robert Castel, in Journal de l'alpha, n°201, pp. 48-63.



> Mais comment en est-on arrivé là ?⁴

Pour le sociologue Robert Castel, la situation actuelle serait le résultat de la dernière métamorphose de la question sociale. Le résultat d'un changement qui serait lié à une évolution de la question du travail, menant directement à un "effritement" de la société salariale depuis les années 70, époque d'un choc pétrolier déstabilisant pour l'économie mondiale. Cette transformation se marque par des indicateurs multiples, dont l'apparition d'un chômage de masse, accompagné d'une précarité croissante dans le monde du travail⁵. La liste peut être longue. Retenons simplement, qu'à cette époque, la massification du chômage s'accompagne de phénomènes tels que la marginalisation, l'exclusion, la fracture sociale qui exclut et rejette les plus faibles, les inemployables, les "surnuméraires" et les "inutiles au monde", comme les nomme le sociologue⁶.

C'est ainsi qu'au fur et à mesure que s'installe l'instabilité économique, les supports collectifs s'effritent, entraînant dans leur chute le système de la Sécurité sociale et la sécurité d'existence qui l'accompagne. À ce panel déjà peu joyeux, s'en suit le délitement des solidarités. Car, quand la compétition s'impose, les liens sociaux et l'appartenance

communautaire en pâtissent. Dans un contexte où l'individualisme finit par prendre le dessus, les individus sont comme "atomisés", condamnés à se comporter comme des particules en roue libre ne comptant que sur eux-mêmes pour faire face à des situations telles que le chômage, la précarisation des conditions de travail, la mise en concurrence des travailleurs...

Au bout du processus se trouve la désaffiliation sociale. Combinant fragilité du travail et précarité relationnelle, la désaffiliation sociale plonge l'individu dans une situation de délitement social et matériel où les leviers pour exercer une citoyenneté active semblent par conséquent fortement entravés⁷.

Si chaque période a ses caractéristiques, Castel éclaire le présent à la lumière du

passé et trace les contours d'un contexte sociétal où le sillon de l'activation est déjà marqué. Sillon qui se creuse et s'accroît aujourd'hui, pour devenir le ciment d'une responsabilisation individuelle stigmatisante envers celui "qui ne marche pas droit".

Dorénavant, un "accident de parcours", tel que la perte d'un emploi, la maladie ou la rupture familiale, ne pardonne plus. C'est ainsi que plus le filet de la Sécurité sociale devient

⁴ Ce paragraphe se base principalement sur la référence citée en note 3.

⁵ CASTEL Robert tel que cité par GOFFINET Sylvie-Anne, op.cit. p.49sq. Robert Castel parle de "précarité" pour désigner l'installation d'une précarité permanente dans le registre salarial.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.



conditionnel, plus les personnes risquent de tomber en dehors, se heurtant à des mailles de secours se rétractant au fur et à mesure de la dégressivité des allocations de chômage, de l'intensification des mesures de contrôle, de l'activation des bénéficiaires du RIS⁸, etc. Or, lorsque les supports collectifs ne sont plus là pour assurer ceux qui sont "passés entre les mailles du filet", les conséquences sont non négligeables pour les personnes fragilisées. Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale pointe d'ailleurs plusieurs interrogations qui ont le mérite de "poser le débat sur la table" : "comment

croire qu'on a des droits quand on doit patienter des années sur une liste d'attente pour obtenir un logement ? Quand les revenus de remplacement et parfois même les revenus du travail ne permettent pas de vivre conformément à la dignité humaine ? Quand les enfants sortent de l'école sans maîtriser les compétences de base et entament par la suite un parcours semé d'embûches⁹ ? Car, il faut bien l'avouer, lorsqu'on lutte au jour le jour pour sa survie, il paraît bien difficile de se positionner en tant que citoyen à part entière, capable d'exercer ses droits et ses responsabilités¹⁰."

> Sortir du "filet de sécurité" pour tomber dans la désinsertion sociale¹¹ aujourd'hui

Bon nombre de centres d'insertion socioprofessionnelle en font le constat : le public, de plus en plus précarisé, a même disparu des locaux de formation. C'est pourquoi, des projets associatifs (tels qu' "Alph'accroche" à Lire et Ecrire Namur en 2012, par exemple¹²) ont vu le jour afin de toucher, par des moyens d'animation et des accroches multiples, un public en rupture de lien social. Un public qui rencontre des difficultés de plusieurs

⁸ Revenu d'Intégration Sociale.

⁹ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, op.cit., p. 10.

¹⁰ GOFFINET Sylvie-Anne, Les mécanismes d'enfermement et de sortie des situations de désaffiliation sociale, in Journal de l'alpha, n°201, pp. 79-89.

¹¹ Le concept de désinsertion sociale, de V. de Gaulejac et T. Leonetti, nous éclaire ici sur la manière dont les individus vivent le "décrochage" et en arrivent à des situations où précarité, misère, mépris, perte symbolique de l'utilité sociale, difficulté à trouver un emploi... se combinent dans un cercle vicieux difficile à rompre. Si R. Castel s'attache à une analyse macro sociale de la désaffiliation, ces auteurs tracent, quant à eux, les contours de la désinsertion sociale à un niveau micro, celui de l'individu. En référence : Ibid.

¹² Projet mené par Lire et Ecrire Namur auprès d'organismes d'aide sociale d'urgence (tels que le Resto du Cœur, la Société Saint-Vincent de Paul,...). Ce projet a été mené en partenariat avec le Relais Urbain Social Namurois jusqu'en 2013 mais n'a pas été reconduit en 2014, faute de financement. Il visait à aller à la rencontre d'un public éloigné de l'alphabetisation, en situation de forte précarité : public qui n'a pas conscience de ses droits en alphabetisation. En référence : GOFFINET Sylvie-Anne, "Alph'accroche !", Aller à la rencontre des personnes en grande précarité et leur ouvrir les portes de l'alpha, in Journal de l'alpha, n°201, pp. 66-74.

D'autres initiatives ont été développées chez Lire et Ecrire par la suite. Par exemple, dans la région de Mons Borinage, des formatrices (de Lire et Ecrire et du CIEP-Centre d'Information et d'Education Populaire) partent à la rencontre d'un public dit éloigné, hypothétiquement présent dans des services sociaux de proximité (centres d'hébergement, maisons maternelles, CPAS, maisons de quartiers, etc.). Plus d'infos : CELIK Duygu, Projet "Mobilisation des Acteurs et des Partenaires", Comment toucher un public éloigné ?, in Journal de l'alpha, n°213, pp. 16-25.

À L'IMAGE DE CE CARROSSIER QUI TRAVAILLAIT DES HEURES ET DES HEURES POUR BOUCLER SES FINS DE MOIS, QUI S'EST ÉPUIsé À FORCE DE CONSACRER SES WEEK-ENDS ET SES SOIRÉES À RÉPARER DES VOITURES. TOMBÉ DANS LA DÉPRESSION, IL ENTAME LA CHUTE LIBRE, LE FAISANT PASSER DE TRAVAILLEUR, À CHÔMEUR, POUR TERMINER À LA RUE¹⁴.

ordres, couplées à des carences en lecture et en écriture pour certains, à des dettes multiples pour d'autres, à une perte de repères, à une fragilisation des points d'appui, ainsi qu'à un isolement sans précédent. En bref, un public en désinsertion sociale, pour qui le chemin vers la réinsertion nécessitera la prise en compte d'une fragilité d'existence, cadenassée par les limites d'une condition de vie difficile¹³. Un public qui se considère comme transparent, "laissé pour compte", "oublié" de la société. Un public qui n'a pas (ou plus) conscience de ses droits.

C'est ainsi qu'avant la transparence, l'engrenage vers la désinsertion n'est toutefois pas direct. À l'image de ce carrossier qui travaillait des heures et des heures pour boucler ses fins de mois, qui s'est épuisé à force de consacrer ses week-ends et ses soirées à réparer des voitures. Tombé dans la dépression, il entame la chute libre, le faisant passer de travailleur, à chômeur, pour terminer à la rue¹⁴. La dégringolade se mêle à des situations personnelles, des parcours rudes, où fragilités individuelles et antérieures se conjuguent à des difficultés économiques et professionnelles¹⁵. Si le non-emploi est souvent un élément déclencheur, l'installation durable

dans une situation de désinsertion se fera après quelques étapes, mettant à l'épreuve la capacité des personnes à agir selon les ressources dont elles disposent (personnelles, émotionnelles ou économiques).

D'une rupture (telle que l'abandon, la perte d'emploi, l'accident, la maladie, le décès d'un être cher, etc.), s'en suit un enchaînement de cassures qui, sans autre ressource alternative (économies personnelles ou chômage), mènent la personne à recourir à une aide institutionnelle d'urgence (telle que les Restos du cœur, les centres d'hébergement...). Une situation de dépendance sociale se dégage. Celle-ci, conjuguée à une absence d'alternatives économiques et sociales ainsi qu'à une étiquette de "profiteur-glandeur" apposée par la

société, mènera certains à s'enfoncer dans la désinsertion¹⁶.

> Sortir de la désinsertion pour aller à la rencontre de ses droits

Si l'engrenage n'est pas direct, il n'est pas fatal non plus. La désinsertion n'a rien de linéaire, ni d'inéluctable. Il est possible de s'en sortir, en révélant un mécanisme bien connu chez les êtres humains : la capacité de résilience. Rebondir pour divulguer l'aptitude d'une personne ou d'un groupe à se projeter dans l'avenir, malgré la présence d'évènements déstabilisants, de traumatismes ou de conditions de vie sévères¹⁷.



¹³ Ibid.

¹⁴ Exemple tiré d'un récit de vie saisi par le formateur du projet "Alph'accroche": Ibid.

¹⁵ DE GAULEJAC Vincent et TABOADA LEONETTI Isabelle, La désinsertion sociale, Déchéance sociale et processus d'insertion, in Recherches et Prévisions, n°38, décembre 1994, pp.77-83.

¹⁶ GOFFINET Sylvie-Anne, Les mécanismes d'enfermement..., op.cit.

¹⁷ MANCIAUX Michel, tel que cité par GOFFINET Sylvie-Anne, Les mécanismes d'enfermement..., op.cit, p.87.



POUR LA PLUPART DES PERSONNES VIVANT UNE SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ SOCIALE ET MATÉRIELLE, LE TRAVAIL CONSISTE AUSSI ET SURTOUT À SE RÉCONCILIER AVEC LA NOTION MÊME DE CITOYENNETÉ.

Toutefois, ce travail ne se fera pas sans peine. C'est un travail de longue haleine, non linéaire, qui nécessitera d'être guidé par des professionnels de l'aide. Il s'agira ainsi de valoriser les ressources des personnes, les richesses internes reléguées aux oubliettes parce qu'elles n'ont pas été exploitées depuis tant d'années. Il s'agira également de se reconnecter à des relations qui produisent un effet de reconnaissance positive, symbole d'un capital culturel et social, clé pour un déclic vers la réinsertion¹⁸.

Pour la plupart des personnes vivant une situation de grande précarité sociale et matérielle, le travail consiste aussi et surtout à se réconcilier avec la notion même de citoyenneté. Autrement dit, à se considérer et à être considéré par les autres comme un citoyen à part entière, sans condition, ni étiquette. Dans cette visée, le Service de lutte contre la pauvreté met, entre autres, en avant l'action des associations, essentielle pour garantir une participation démocratique où, à travers des projets, des lieux d'échange et d'écoute, les réalités individuelles se conjuguent à l'intérêt d'un groupe entier, lui-même porteur de solidarité. C'est ainsi que ces espaces de valorisation des expériences vécues permettent à ces personnes de retrouver force et énergie nécessaires pour reconquérir, à tous niveaux, leur place de citoyen¹⁹.

Toutefois, le rapport pointe également l'urgence de voir (re)naitre un système politique, économique et social qui combinerait égalité et équité. C'est-à-dire un système qui ne se restreindrait pas à des politiques catégorielles et sélectives, créant des droits spécifiques pour des citoyens cibles²⁰, parfois perçus comme des "citoyens de seconde zone"²¹, mais qui garantirait plutôt

l'effectivité des droits fondamentaux de l'ensemble, avec une attention particulière pour les spécificités de chacun. ●

JUSTINE DUCHESNE,

*Chargée de projets Éducation permanente
auprès de la fédération
Lire et Ecrire Wallonie et membre
du Comité de rédaction de l'Essor*



¹⁸ Taboada Leonetti, tel que cité par GOFFINET Sylvie-Anne, loc.cit.

¹⁹ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, op. cit., p. 65.

²⁰ Comme le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale le stipule dans son rapport : "des droits spéciaux pour les pauvres" (selon un extrait d'une expression empruntée à ATD Quart Monde Belgique, Rapport Général sur la pauvreté, p. 14).

²¹ C'est le sentiment décrit par les personnes en situation de pauvreté lors de la concertation organisée pour la rédaction de ce rapport.

⋮ Risque de pauvreté et pouvoir d'achat en Belgique

Le Programme des Nations Unies pour le Développement définit la pauvreté comme *la combinaison de la pauvreté en termes de revenus, de développement humain et d'exclusion sociale*¹. En Belgique, une personne sur cinq peut être considérée comme pauvre.

> La pauvreté en Belgique

Pour parler de *pauvreté*, pour la mesurer et l'objectiver, on l'aborde sous l'angle du *risque de pauvreté*. Pour mesurer ce risque, les instituts statistiques utilisent trois indicateurs différents :

- La pauvreté sur la base du revenu, ou le risque de **pauvreté monétaire**.
- La privation matérielle, ou le risque de **privation grave**.
- L'intensité de travail, ou le risque de la très **faible intensité de travail** au sein d'un ménage.

Ensemble, ils composent l'**indicateur européen de la pauvreté**. Ainsi, lorsqu'une personne rencontre au moins un de ces trois risques, elle est considérée comme étant à *risque de pauvreté ou d'exclusion sociale*.

> La pauvreté monétaire

Le risque de pauvreté monétaire est calculé en prenant pour référence le revenu médian du pays. Des revenus inférieurs à 60% du revenu médian indiquent un risque de pauvreté. En Belgique, le seuil de pauvreté est fixé à 1139€ nets par mois pour une personne isolée, 1800€ pour un couple et 2400€ nets par mois pour un ménage de deux adultes et deux enfants (-14 ans).

Cet indicateur donne 15,5% de la population belge comme connaissant un risque de pauvreté monétaire. Sans surprise, les personnes les plus exposées à ce risque sont² :

- Les chômeurs (45,9%).
- Les familles monoparentales (41,4%).
- Les locataires (36,2%).
- Les personnes ayant un faible niveau d'éducation (30,7%).
- Les jeunes de 18 à 24 ans (20,8%).

> La privation matérielle

Le risque de privation matérielle se mesure via une liste-type de biens et services essentiels pour vivre décemment. Si une personne n'est pas en mesure d'acquiescer quatre des neuf éléments de cette liste, elle est alors considérée en privation matérielle sévère³ :

- Payer son loyer/ses factures à temps.
- Chauffer correctement son domicile.
- Faire face à des dépenses imprévues (à hauteur de 1100€).
- Consommer de la viande, du poisson, ou un équivalent en protéines tous les deux jours.
- Partir en vacances en dehors de son domicile une semaine par an.
- Posséder une voiture personnelle.
- Posséder un lave-linge.
- Posséder un téléviseur couleur.
- Posséder un téléphone.

En Belgique, sur base de cet indicateur, 5,5% de la population est en situation de privation matérielle grave⁴.



¹ <https://socialsecurity.belgium.be/fr/octroi-des-droits-sociaux/la-lutte-contre-la-pauvrete-en-belgique-en-6-questions>

² Enquête EU-SILC 2018 par l'Office belge de statistique STATBEL.

³ À l'inverse, une personne est considérée comme n'étant pas en situation de privation matérielle sévère si elle peut se permettre au moins six des éléments listés.

⁴ "La lutte contre la pauvreté en Belgique en 6 questions", SPF Sécurité sociale, chiffres 2016/2017.

> Intensité de travail

Ce troisième indicateur aborde la mesure de la pauvreté par le biais de l'emploi. Ainsi, il permet de s'attarder sur la situation des personnes membres d'un ménage au sein duquel personne ne travaille, ou dont les membres travaillent très peu.

Pour exemple-type, une personne en situation de faible intensité de travail serait une personne âgée de 0 à 59 ans vivant dans un ménage au sein duquel les adultes travaillent moins d'un cinquième de leur temps de l'année. Selon les relevés, 14,6% de la population belge (entre 0 et 59 ans) vit dans un ménage à très faible intensité de travail⁵.

> Qui est le plus concerné ?

Lorsque l'on prend en compte ces trois indicateurs conjointement, pour établir des statistiques selon l'indicateur européen, on relève que 19,8% des personnes connaissent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en Belgique⁶.

Ce taux, relevé pour 2018, est l'indicateur le plus bas jamais enregistré via l'enquête EU-SILC⁷. Il s'élevait à 20,3% en 2017, à 21,2% en 2015 et à 20,8% en 2010. Plus tôt, en 2005, ce taux grimpeait à 22,6%.



Sans se lancer dans des analyses statistiques précises, on peut établir que le taux de pauvreté, tel que calculé par cet indicateur, fluctue mais reste relativement stable.

Dans une certaine mesure, ces chiffres corroborent les dires des économistes, qui s'accordent sur le fait que le pouvoir d'achat a globalement augmenté d'environ 16,6%⁸ au cours des 20 dernières années⁹. Ainsi, "pour l'immense majorité des citoyens le revenu moyen a augmenté plus vite que le coût de la vie entre 2000 et 2018"¹⁰. Pourtant, de nombreux citoyens expriment un sentiment de perte de pouvoir d'achat, de précarisation de leur situation. Pour Philippe Defeyt, économiste et co-fondateur de

l'Institut pour un développement durable, ce ressenti ne se vérifie pas dans les faits¹¹. Cependant, si le pouvoir d'achat a évolué, on le ressent autrement car nos consommations ont également évolué, en augmentant au cours des dernières années : augmentation des voyages en avion, addition d'écrans et téléviseurs au sein des ménages, acquisition d'objets connectés, multiplication des véhicules personnels, etc.¹²

Il accorde également que, si le pouvoir d'achat des Belges se porte mieux, le prix des consommations régulières et indispensables a augmenté de manière considérable. Ainsi, en dix ans, le prix de l'électricité et de l'eau a doublé (voire plus), le prix du mazout de chauffage a triplé. Même tendance pour les carburants ou encore les loyers ainsi que, dans une moindre mesure, l'alimentation et



⁵ Idem

⁶ Enquête EU-SILC 2018 par l'Office belge de statistique STATBEL.

⁷ Statistiques annuelles dans l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie, mises en place en 2004.

⁸ Chiffre variant de 6 à 16,6% selon les paramètres pris en compte dans le calcul.

⁹ M.Vandemeulebroucke, "Pour cent euros, t'as plus rien ?", Alter Échos n° 470, Janvier 2019.

¹⁰ "Le pouvoir d'achat a globalement augmenté, mais les petits revenus sont fragilisés", RTBF Info, 4/09/18 (en ligne).

¹¹ Sauf pour les plus petits revenus.

¹² P. Defeyt, "Il a vraiment augmenté le pouvoir d'achat ? Non, peut-être", Janvier 2019.

LES PLUS PETITS PORTEFEUILLES SONT CEUX QUI RESENTENT LE MOINS LA HAUSSE DU POUVOIR D'ACHAT, ET, PROPORTIONNELLEMENT, SUBISSENT LE PLUS LES COUPS (ET LES COÛTS) DURS LIÉS AUX FLUCTUATIONS ÉCONOMIQUES. LES PERSONNES LES PLUS PRÉCAIRES LE SÉRAIENT DONC DE PLUS EN PLUS, OU, EN TOUT CAS, AURAIENT DE PLUS EN PLUS DE MAL À SORTIR DE LA PRÉCARITÉ ET DE L'EXCLUSION QU'ELLES SUBISSENT.

l'habillement¹³. Or, proportionnellement, ces coûts pèsent plus lourd dans le budget des petits revenus que dans celui des autres consommateurs¹⁴.

Qui sont donc les 20% de personnes précaires en Belgique, qui sont les plus touchées par les oscillations du pouvoir d'achat et des prix des consommations ? Typiquement, il s'agit de personnes fragiles, à faibles revenus, isolées ou parents seuls, locataires d'un logement dans le parc immobilier privé. Ces personnes n'ont pas de voiture, ne partent pas en vacances et n'ont pas la capacité d'épargner¹⁵. Par conséquent, les plus petits portefeuilles sont ceux qui ressentent le moins la hausse du pouvoir d'achat, et, proportionnellement, subissent le plus les coups (et les coûts) durs liés aux fluctuations économiques. Les personnes les plus précaires le seraient donc de plus en plus, ou, en tout cas, auraient de plus en plus de mal à sortir de la précarité et de l'exclusion qu'elles subissent.

Et cette problématique concerne directement le secteur de l'insertion, puisque ces personnes ont typiquement le profil des stagiaires accueillis en CISP. Dans les faits, les acteurs de terrain notent tous la problématique de la précarité – et de la précarisation grandissante – des publics, qui bouleverse les pratiques pédagogiques tant les trajectoires de vie des stagiaires se compliquent.

> Des politiques contre-productives

En retour, les politiques mises en place ne font qu'accroître l'exclusion et la fragilisation des publics en insertion, à l'instar de la dégressivité des allocations de chômage,

poussée par les politiques depuis de nombreuses années et présentée comme la solution miracle au chômage structurel. Pourtant, ce principe se prouve être contre-productif, comme le déclare Grégor Chapelle, directeur général d'Actiris, *“parce qu'(il) fragilise les demandeurs d'emploi et les concentre sur leur survie plutôt que de leur permettre d'être sécurisés et de se focaliser sur leur recherche d'emploi.”*¹⁶. C'est d'autant plus le cas des stagiaires CISP, peu qualifiés,

dont l'inadéquation entre leur profil et les exigences des employeurs constitue un frein considérable à l'emploi. Il est donc nécessaire qu'ils soient sécurisés et soutenus au cours de leur parcours de formation, notamment grâce à une stabilité financière qui leur permet de dépasser les tracasseries de la survie quotidienne afin de construire leur projet professionnel sereinement. ●

SALIMA AMJAHAD,

Membre du Comité de rédaction de l'Essor et permanente et chargée de projets à l'AID Coordination



¹³ “Oui, le pouvoir d'achat a augmenté ces vingt dernières années”, L'Echo, 13/12/18 (en ligne).

¹⁴ “Le pouvoir d'achat a globalement augmenté, mais les revenus sont fragilisés”, op cit.

¹⁵ M. Vandemeulebroucke, “Pour cent euros t'as plus rien” ?, op cit. <https://www.alterechos.be/pour-cent-euros-tas-plus-rien/>

¹⁶ “Grégor Chapelle (Actiris) : La dégressivité va empirer la situation des demandeurs d'emploi”, Le Soir, 13/09/2018.

La précarité des publics en formation et des exclus des allocations d'insertion

Depuis quelques années, le gouvernement — tant au niveau wallon que fédéral — s'est attaqué aux chômeurs et a mis en place de nombreuses politiques "excluantes" : renforcement du contrôle des chômeurs et des sanctions qui en découlent, accélération de la dégressivité des allocations de chômage, limitation à 3 ans des allocations d'insertion, etc. Les personnes les plus fragilisées et éloignées de l'emploi sont les premières à subir les effets de ces réformes : elles se retrouvent en marge en termes d'emplois, d'accès aux droits et aux revenus. Cet article synthétise plusieurs études qui montrent comment les politiques actuelles renforcent la précarité et la désaffiliation du public.

> Précarité du public des CISP

En 6 ans (de 2009 à 2015), le nombre de stagiaires des CISP bénéficiaires du CPAS est passé de 17% à plus de 24%, ce qui représente une augmentation de 41% du nombre de bénéficiaires du CPAS dans le public des CISP¹. En parallèle, les CISP ont également constaté ces dernières années la **multiplication et l'aggravation des problèmes personnels des stagiaires** que ce soit au niveau financier, de la santé (physique et/ou mentale), de la mobilité, du logement, de la garde d'enfants, etc. Le durcissement de la législation relative aux demandeurs d'emploi a pour effet de renforcer la précarisation du public des CISP. Il est souvent difficile (voire impossible) pour ces stagiaires de gérer en parallèle une formation et des situations personnelles compliquées.

Dans ce contexte de grande fragilité économique et sociale, les CISP soutiennent les demandeurs d'emploi dans leur démarche de formation pour acquérir de nouvelles compétences, aptitudes et connaissances en vue de faciliter leur intégration sociale et (ré)insertion sur le marché du travail. L'objectif des formations CISP n'est pas uniquement l'accès à l'emploi, elles permettent également de **lutter contre la disqualification et la désaffiliation sociale en aidant les stagiaires à retrouver leur dignité et à reconquérir leurs droits fondamentaux.**



LE DURCISSEMENT DE LA LÉGISLATION RELATIVE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI A POUR EFFET DE RENFORCER LA PRÉCARISATION DU PUBLIC DES CISP. IL EST SOUVENT DIFFICILE (VOIRE IMPOSSIBLE) POUR CES STAGIAIRES DE GÉRER EN PARALLÈLE UNE FORMATION ET DES SITUATIONS PERSONNELLES FORT COMPLIQUÉES.

¹ Jusqu'en 2015, les stagiaires étaient répertoriés selon 3 statuts : chômeur complet indemnisé (CCI), demandeur d'emploi inoccupé hors CCI et bénéficiaire des allocations du CPAS. A partir de 2016, les catégories de statut ont été modifiées dans l'annexe 3 du rapport d'activités CISP pour les faire correspondre aux catégories de statut des stagiaires reprises dans le décret du 10 juillet 2013. Nous ne disposons donc pas de chiffres plus récents concernant la proportion de stagiaires bénéficiaires du CPAS dans le public des CISP.

L'ÉTUDE MONTRÉ QUE 46% DES PERSONNES SORTIES DE FORMATION EN 2015 ÉTAIENT SOUS STATUT BIM ALORS QUE C'EST LE CAS POUR 26% DE LA POPULATION BRUXELLOISE. LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION CHEZ BRUXELLES FORMATION SONT DONC PLUS EXPOSÉS À DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES QUE LA POPULATION BRUXELLOISE DANS SON ENSEMBLE.

> Précarité du public en formation à Bruxelles

En 2015, Bruxelles Formation et le centre de recherche METICES ont réalisé une étude² qui analyse la précarité du public en formation professionnelle à Bruxelles Formation et chez ses partenaires à partir des données administratives³ sur le statut de Bénéficiaire de l'Intervention Majorée (BIM)⁴. La recherche creuse le lien entre le statut BIM, les caractéristiques individuelles des personnes et le parcours de formation (taux d'achèvement, taux d'abandon, etc.).

L'étude montre que **46% des personnes sorties de formation en 2015 étaient sous statut BIM** alors que c'est le cas pour 26% de la population bruxelloise. Les demandeurs d'emploi en formation chez Bruxelles Formation et ses partenaires sont donc plus exposés à des difficultés financières que la population bruxelloise dans son ensemble. Les **familles monoparentales et les personnes isolées** sont particulièrement concernées par des situations financières difficiles. Les **personnes infra-scolarisées** (maximum un diplôme du secondaire inférieur) sont également plus souvent BIM que les diplômés du supérieur.

Dans les Organismes d'Insertion Socio-Professionnelle (OISP) et de Promotion Sociale, 60% des personnes rencontrent des difficultés financières contre 44%



des demandeurs d'emploi à Bruxelles Formation. Le public des OISP a également un niveau de scolarité plus faible que chez les autres opérateurs de formation (58% du public a maximum un diplôme du secondaire inférieur dans les OISP). **Les stagiaires des OISP cumulent donc souvent, un faible niveau d'étude et des difficultés financières.**

Les personnes qui suivent une formation qualifiante après avoir suivi une formation de base ou une formation par le travail sont moins souvent BIM que celles qui ont suivi

uniquement une formation pré-qualifiante. **Les difficultés financières du public en formation sont donc bien réelles et la réussite/poursuite du parcours de formation y est fortement liée.**

Sur base de ces résultats, le Comité d'accompagnement de l'étude a élaboré des pistes d'actions qui concernent les avantages financiers en formation, l'accompagnement et l'information du public sur le recours aux droits. Par exemple, il serait intéressant à l'avenir d'analyser la **pauvreté** du point

² METICES (ULB) et le Service Etudes et Statistique de Bruxelles Formation. *Précarité du public en formation professionnelle en Région bruxelloise en 2015*. Septembre 2018 http://www.bruxellesformation.be/Actupress/2018/08_aout/Pr%C3%A9carit%C3%A9_public_formation_professionnelle_r%C3%A9gion_bruxelloise_2015.pdf

³ Les données administratives proviennent de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale.

⁴ Statut accordé par les mutuelles aux ménages vivant dans des conditions financières difficiles et permettant un meilleur remboursement des soins de santé (ex statut VIPO). <https://www.inami.fgov.be/fr/themes/cout-remboursement/facilite-financiere/Pages/intervention-majorée-plafonds-revenus.aspx>



EN BELGIQUE, SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES, L'ACTIVATION DU COMPORTEMENT DE RECHERCHE D'EMPLOI A MENÉ À PLUS DE 48 000 EXCLUSIONS DÉFINITIVES DU CHÔMAGE ET À PLUS DE 104 000 SANCTIONS TEMPORAIRES. PAR AILLEURS, DEPUIS 2015, PLUS DE 43 000 PERSONNES SONT ARRIVÉES EN FIN DE DROIT. PARMI ELLES, ENVIRON 67% SONT ARRIVÉES À LA FIN DE LEUR DROIT AUX ALLOCATIONS D'INSERTION.

de vue des **conditions de vie** car le statut BIM sous-estime probablement la proportion de personnes en difficulté. Par ailleurs, la question **du rôle de la précarité dans l'accessibilité à la formation** mériterait d'être analysée.

> Que sont devenues les personnes en fin de droit aux allocations d'insertion ?

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation, P-Y Jeholet, se targue de la diminution du nombre de chômeurs indemnisés ces dernières années, mais cette diminution s'explique principalement par la forte augmentation des exclusions et l'augmentation du nombre de malades de longue durée. En effet, en Belgique, sur les 10 dernières années, l'activation du comportement de recherche d'emploi a mené à plus de 48 000 exclusions définitives du chômage et à plus de 104 000 sanctions temporaires. Par ailleurs, depuis 2015, plus de 43 000 personnes sont arrivées en fin de droit⁵. Parmi elles, environ 67% sont

LE FOREM

L'étude du Forem montre que deux tiers des demandeurs d'emploi en fin de droit aux allocations d'insertion sont des **femmes** (65,3%) dont la moitié ont une charge de famille (contre 22,5% des hommes), que plus de la moitié habitent dans la province de **Hainaut**, que 45% ne possèdent **pas le certificat d'enseignement secondaire** (CESS) et que 53% sont **inoccupées de longue durée** (depuis plus de 2 ans au moins). Les personnes en fin de droit aux allocations d'insertion sont donc déjà en situation de précarité et de fragilité.

arrivées à la fin de leur droit aux allocations d'insertion⁶.

La mesure de limitation à trois ans des allocations d'insertion est censée inciter les demandeurs d'emploi à assurer de manière proactive une transition entre leurs études et l'emploi. Cependant, une étude de 2017 du Forem⁷ fait le constat que, un an après la fin

de droit, **44,2% des Wallons touchés par la mesure n'avaient pas d'emploi, n'étaient plus inscrits au Forem, ne suivaient pas une formation et ne percevaient pas d'autres formes d'allocations**⁸.

Ils ont donc purement et simplement disparu des radars ! De plus, le rapport indique que seulement 29,2%⁹ des personnes en fin



⁵ ONEM, ONEM 2017 : indicateurs du marché du travail et évolution des allocations, Rapport annuel 2017.

⁶ Marchal, J.F. Que sont devenues les personnes arrivées en fin de droit aux allocations d'insertion ? Suivi des parcours des demandeurs d'emploi en fin de droit en 2015 identifiées dans les bases de données du Forem. Forem : Veille, Analyse et Prospective du marché de l'emploi (AMEF), juin 2017. ONEM. Impact de la limitation du droit aux allocations d'insertion. Juin 2017.

⁷ Marchal, J.F. Que sont devenues les personnes arrivées en fin de droit aux allocations d'insertion ? Suivi des parcours des demandeurs d'emploi en fin de droit en 2015 identifiées dans les bases de données du Forem. Forem : Veille, Analyse et Prospective du marché de l'emploi (AMEF), juin 2017.

⁸ Le service de Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi du Forem a reconstitué la cohorte des personnes touchées par la mesure dès 2015 afin de dénombrer les demandeurs d'emploi concernés, de cerner leur profil ainsi que leur parcours tout au long de l'année qui a suivi la fin de leur droit aux allocations d'insertion de l'ONEM.

⁹ Sans prendre en compte les travailleurs à temps partiel au moment de la prise d'effet de la mesure.



de droit aux allocations ont connu au moins un jour à l'emploi sur une période d'un an suivant la fin de leur droit. Ce résultat est largement inférieur au taux d'insertion du groupe contrôle¹⁰ qui est de 48,6 %¹¹.

Une autre étude quantitative sur ce sujet a été réalisée par l'ONEM¹² et analyse le statut socioéconomique des personnes en fin de droit aux allocations d'insertion durant les six mois qui suivent la fin de leur droit. Les chiffres pour la Belgique sont proches de ceux mis en avant pour la Wallonie dans l'étude du Forem puisqu'ils indiquent que **40,4% des "sortants" se retrouvent avec un statut socioéconomique "inconnu"**. Cela signifie qu'ils ne sont ni à l'emploi, ni en formation et qu'ils ne peuvent solliciter ou prétendre à une autre forme d'allocations. Le rapport de l'ONEM précise également que cette mesure est celle *"qui a eu le plus grand impact sur la réduction du nombre d'allocataires"*. Par ailleurs, le rapport indique que l'objectif de cette mesure n'est pas seulement de réduire les dépenses publiques mais également de multiplier les chances que les personnes trouvent un emploi... La réalité montre qu'environ **30%** des personnes en fin

de droit **trouvent un emploi** mais **aucune information n'est disponible quant à la qualité de ces emplois**. Le rapport du Forem¹³ précise que ce pourcentage est réduit à 14% si on ne considère pas les travailleurs occupés à temps partiel au moment de la fin de droit.

> Les personnes en fin de droit aux allocations d'insertion et de chômage se racontent

Deux études qualitatives se sont intéressées à la façon dont les exclus ont vécu ce qui leur

est arrivé. La première étude a été réalisée par l'IWEPS¹⁴ (Institut wallon d'évaluation, de la prospective et de la statistique) et analyse, à travers une vingtaine de témoignages individuels ou collectifs, les parcours, les valeurs, les tensions, les modes de vie et les projets des personnes exclues. Comment négocient-elles leur rapport à elles-mêmes, aux autres et aux institutions après leur perte de revenu et de statut?

L'étude montre à quel point les personnes sont **prises dans un engrenage** dont il est difficile de se défaire. Quand les chercheurs

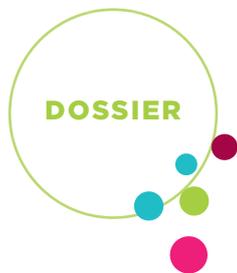
¹⁰ Le groupe de contrôle est constitué d'un échantillon de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) présents en janvier 2015 tirés au sort.

¹¹ Le nombre de jours travaillés est également plus faible pour les personnes en fin de droit que pour le groupe de contrôle (46 jours pour les personnes en fin de droit contre 126 pour le groupe de contrôle).

¹² ONEM. *Impact de la limitation du droit aux allocations d'insertion*. Juin 2017. Cette étude porte sur l'ensemble de la Belgique.

¹³ Marchal, J.F. *Que sont devenues les personnes arrivées en fin de droit aux allocations d'insertion ? Suivi des parcours des demandeurs d'emploi en fin de droit en 2015 identifiées dans les bases de données du Forem*. Forem : Veille, Analyse et Prospective du marché de l'emploi (AMEF), juin 2017.

¹⁴ Fonder, M., Mosty, M., Van Haepere, B. *Mondes vécus et systèmes. Recueil et analyse de témoignages de personnes exclues des allocations d'insertion*. Rapport de recherche de l'IWEPS n°20/3, juin 2017. <https://www.iweps.be/publication/mondes-vecus-systemes-recueil-analyse-de-temoignages-de-personnes-exclues-al>. Juin 2017.



interrogent les personnes sur la manière dont elles font face à leur exclusion, elles utilisent souvent le terme **“survie”** pour parler de leur situation.

“On ne vit plus décemment, on survit, c’est vraiment ça, on a l’impression, mon compagnon et moi, de survivre”.

L’étude met également en lumière que les **problèmes financiers des personnes exclues** accaparent toute leur énergie, **entravent la possibilité de se projeter**

à long terme et les empêchent par moment de chercher du travail de manière systématique¹⁵. L’absence de ressources propres porte en effet gravement **atteinte à l’autonomie des personnes** tant il leur est difficile de faire face aux dépenses indispensables (soins de santé, scolarité des enfants, mobilité, etc.).

Pour tenter de préserver l’autonomie et l’intégrité des personnes dans la construction de leur parcours, l’étude recommande d’aller vers une **individualisation du droit aux allocations sociales** afin d’éviter que les personnes qui perdent leur allocation d’insertion ne soient totalement dépendantes financièrement de leur famille, **d’assouplir la législation des allocations** de chômage pour s’adapter aux évolutions du marché du travail, d’accorder les **avantages sociaux** liés aux enfants, au logement, aux soins de santé **en fonction du revenu individuel et non du statut**.

La deuxième recherche qualitative¹⁶ qui s’est intéressée au vécu de l’exclusion a été commanditée par l’Observatoire bruxellois de l’emploi d’Actiris à l’UCL et s’intitule *“Les expériences de l’exclusion du chômage. Une recherche qualitative”*. Elle est la seule à aborder, au travers de 55 entretiens, aussi bien le cas des exclusions pour *“efforts insuffisants de recherche*

d’emploi” que les fins de droit aux allocations d’insertion.

France y explique qu’elle a toujours eu l’impression de **ne pas être comprise par l’institution du chômage**. Active dans le milieu artistique et socioculturel, elle travaille avec des piges ou petits contrats, et très rarement des contrats à temps plein. Même si elle a pu anticiper la fin de droits, elle ne renonce pas à la poursuite de son projet: *“Ou bien je vais travailler au Quick, un truc qui*

L’ABSENCE DE RESSOURCES PROPRES PORTE EN EFFET GRAVEMENT ATTEINTE À L’AUTONOMIE DES PERSONNES TANT IL LEUR EST DIFFICILE DE FAIRE FACE AUX DÉPENSES INDISPENSABLES (SOINS DE SANTÉ, SCOLARITÉ DES ENFANTS, MOBILITÉ, ETC.).



¹⁵ La recherche de l’UCL présentée ci-dessous fait le même constat.

¹⁶ Zune, M., Demazière, D., Ugeux, E. *Les expériences de l’exclusion du chômage : recherche qualitative*, Rapport réalisé pour l’Observatoire bruxellois de l’emploi – Actiris, UCL, avril 2017. <https://uclouvain.be/fr/sciencetoday/actualites/que-deviennent-les-exclus-du-chomage.html>

LES TÉMOIGNAGES RECUEILLIS METTENT ÉGALEMENT EN LUMIÈRE QUE LES PERSONNES EXCLUES ÉPROUVENT UN SENTIMENT D'INJUSTICE ET D'IMPUISSANCE. ELLES NE SE SENTENT PLUS RECONNUES DANS LEURS COMPÉTENCES, LEURS ASPIRATIONS, LEUR PROPRE PERSONNE.

n'a rien à voir et ma vie est finie, mais alors à quoi bon vivre ?". Elle dénonce la normalisation forcée de l'ONEM vers l'occupation d'emploi à temps plein, alors que la nature de ses activités ne peut s'y conformer.

Les témoignages recueillis mettent également en lumière que les personnes exclues éprouvent un **sentiment d'injustice et d'impuissance**. Elles ne se sentent plus reconnues dans leurs compétences, leurs aspirations, leur propre personne. *"C'est comme si on n'avait plus de valeur en fait. On est mis de côté, c'est ça que je ressentais vraiment. Tu ne comptes plus aux yeux de la société"*.

Pour les chercheurs de l'UCL, *"il paraît essentiel de **revoir les méthodes d'évaluation de recherche d'emploi** qui reposent sur une norme abstraite et supposée universelle du comportement de recherche d'emploi, notamment en développant un **accompagnement plus global et personnalisé des chômeurs**. Par ailleurs, il devient **nécessaire de reconnaître l'ensemble des expériences de travail** : petits boulots, missions, piges, mais aussi bénévolats, engagements divers, etc. et de revoir les normes d'accès au chômage, définies davantage en fonction de préoccupations budgétaires qu'en fonction de la sociologie de l'emploi"*. ●

.....
VÉRONIQUE DUPONT,

Chargée de mission socio-pédagogique
auprès de la fédération ALEAP et
Rédactrice en chef de l'Essor

Et

.....
LOUISE NIKOLIC,

Chargée de recherche à l'Interfédé et
Membre du Comité de rédaction de l'Essor

Qu'est-ce que la désaffiliation sociale ?

Dans les années 1970, l'exclusion sociale se conçoit comme les effets du manque de moyens matériels et de ressources pour une partie grandissante de la population¹. Toutefois, à partir de 1990, des chercheurs, face aux limites du concept, ont proposé d'autres définitions.

> La désinsertion sociale²

Selon De Gaulejac et Leonetti, plusieurs facteurs concourent à la dynamique de désinsertion. Les premiers sont économiques et professionnels (recul durable de l'emploi avec raréfaction et éclatement des statuts), les deuxièmes liés aux liens sociaux et familiaux (liens distendus, privation de garde-fous familiaux comme de ceux de l'État, de l'école, etc.) et les troisièmes et derniers facteurs sont d'ordre symbolique et normatif (mesurer l'utilité des personnes pour la société en fonction de leurs revenus, pouvoir, biens, etc.). La désinsertion sociale serait l'exclusion de chacune de ces dimensions. Chacun pense avoir construit *"sa place"* qu'il croit définitive mais dont il peut être

exclu. Il n'y a pas de *"désinséré-type"* puisque tout le monde est concerné. Ces phénomènes de désinsertion ont un coût humain individuel et collectif. Ils montrent également les fragilités individuelles comme des équilibres des mécanismes économiques et sociaux.

> La disqualification sociale³

C'est à partir des rapports entretenus entre les individus et les institutions d'action sociale, que Serge Paugam a identifié trois catégories distinctes de personnes : les *"fragiles"* (intervention ponctuelle des institutions lors de phases de fragilité, perte d'emploi ou rupture sociale), les *"assistés"* (intervention plus importante des institutions, revenus liés aux prestations sociales,

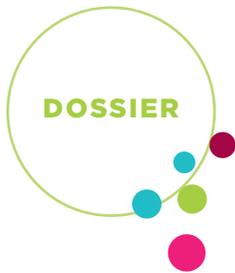


stigmatisation de sa situation sociale) et les *"marginaux"* (aucun revenu, phase de rupture dans les liens sociaux, dans l'estime de soi, sentiment d'inutilité sociale). Aux yeux de la société, ces personnes occupent un statut dévalorisé. Ces dernières, conscientes de ce regard, construiront petit à petit une identité négative d'elles-mêmes menant à une *"disqualification sociale"*.

¹ LENOIR, René, Les exclus : un Français sur dix, Seuil, Paris, 1974

² DE GAULEJAC, Vincent et TABOADA LEONETTI, Isabel, "La désinsertion sociale. Déchéance sociale et processus d'insertion", Recherches et Prévisions, n°38, décembre 1994. Pauvreté Insertion RMI. pp. 77-83

³ PAUGAM, Serge, La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté. Presses Universitaires de France, Paris, 1991



LE PROCESSUS DE DÉSAFFILIATION SOCIALE, INTRODUIT PAR ROBERT CASTEL DANS LES ANNÉES 1990 ET REMPLAÇANT LE TERME "EXCLUSION", COMBINE AUSSI BIEN L'ABSENCE DE TRAVAIL QUE L'ISOLEMENT RELATIONNEL.

Ces trois catégories peuvent être lues plutôt comme des phases différentes du processus de disqualification. A nouveau l'emploi occupe une place centrale du processus même si aujourd'hui, les personnes qui disposent d'un emploi peuvent également être des travailleurs précaires et connaître ces processus de disqualification sociale.

> La désaffiliation sociale⁴

Le processus de désaffiliation sociale, introduit par Robert Castel dans les années 1990 et remplaçant le terme "exclusion", combine aussi bien l'absence de travail que l'isolement relationnel. Ce processus croise ainsi les dimensions économiques et sociales avec une lecture par deux axes. Le premier porte sur l'intégration et la non-intégration par le travail (de l'emploi à son absence totale) alors que le second axe part de l'insertion à la non-insertion sociale (de relations solides à



l'isolement total). A partir de ces deux axes, trois zones se dessinent : une "zone d'intégration" (un emploi stable et une forte sociabilité), une "zone de vulnérabilité" (travail précaire et/ou une sociabilité réduite) et enfin, une "zone d'exclusion" (mise à l'écart du travail, rupture relationnelle avec identité sociale négative). Les passages d'une zone à l'autre pour les individus sont possibles par exemple lors de la perte d'un emploi.

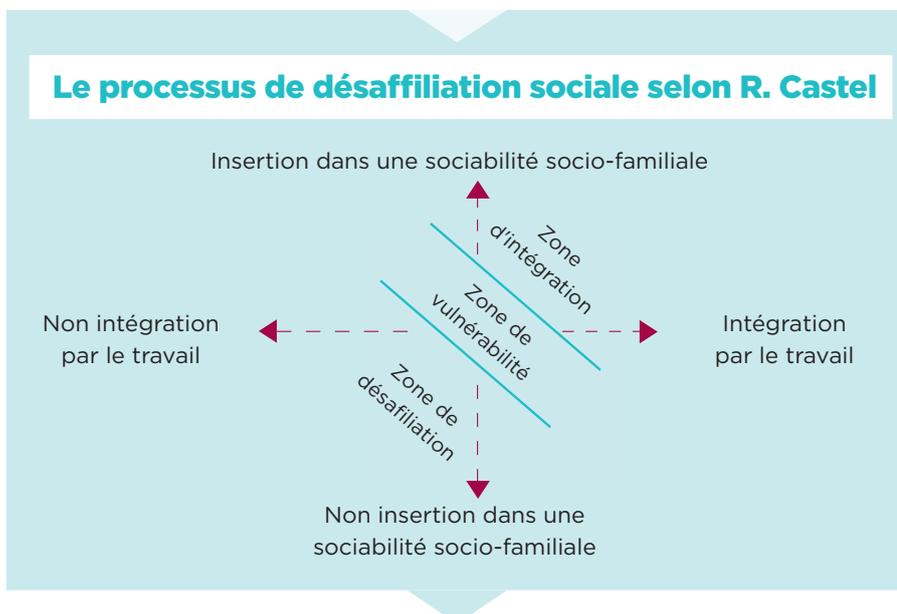
Le commun de ces termes réside notamment dans les processus qu'ils mettent en lumière. La situation des personnes n'est alors jamais figée définitivement dans une situation dite d'exclusion. Les trajectoires des personnes peuvent être multiples et être tout au long de la vie en changement.

Conjurer ces processus en fermant les yeux et se dire que le malheur n'arrive qu'aux autres ne sont pas des solutions acceptables.

Les politiques et les institutions ne doivent pas se contenter de gérer les exclusions mais mettre en œuvre des dispositifs préventifs. ●

JULIETTE VILLEZ,

Chargée de mission auprès de la fédération ALEAP



⁴ CASTEL, Robert, Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat, Fayard, Paris, 1995

En quoi la précarité peut-elle être un frein à la formation ?

Cette question est posée lors de la formation de formateur donnée à l'Interfédé. Au fil des ans, les intervenants ont reproduit un exercice dans lequel on propose au groupe de nommer les caractéristiques des stagiaires. Les groupes en formation dressent d'abord un tableau plutôt sombre quand on leur pose la question des problématiques qui touchent les publics.

La liste est longue : le manque de compétences, le lourd passé, la perte de confiance, les problèmes de santé et d'assuétudes, le faible niveau de maîtrise de la langue, le décrochage scolaire, le manque d'hygiène de vie, le poids de l'entourage, les difficultés à s'insérer dans les cadres sociaux, le fait d'être seul(e) à éduquer ses enfants, l'absence de permis de conduire, l'isolement, la contrainte de se former, les frustrations, les problèmes financiers, de logement, la perte de confiance en soi et d'estime de soi, le manque de maturité, le manque de repères spatio-temporaux, le manque de tout... On pourrait facilement rédiger la suite de cet article en listant toutes les problématiques rencontrées lors de l'accompagnement des stagiaires tant elles sont nombreuses.

Le second temps de l'exercice consiste à expliquer les raisons de ces manques. Pourquoi le stagiaire vit cette situation d'exclusion ? A la lecture des causes, les participants identifient 5 grands champs liés entre eux :

- **Des causes liées au contexte social/phénomènes sociétaux** : le fait qu'il y ait de moins en moins d'emplois accessibles aux publics précarisés, que l'école reproduit et accentue les inégalités sociales et que les personnes ne peuvent avoir accès facilement à la culture.
- **Des causes liées à l'orientation des politiques de l'emploi** qui touchent plus durement les publics précarisés et particulièrement les femmes seules.
- **Des causes liées à l'organisation des dispositifs sociaux** : l'organisation de l'accompagnement (le temps consacré à chaque bénéficiaire), la part d'arbitraire



concernant certaines décisions (logement, aide alimentaire, financière). Le temps d'accompagnement limité des travailleurs sociaux ne permet pas toujours aux personnes de respecter les exigences qui conditionnent son droit à l'aide sociale. Le fonctionnement des institutions vient aussi parfois renforcer la stigmatisation des personnes exclues, notamment pour bénéficier de l'aide (devoir attendre ou revenir, devoir raconter ses échecs à plusieurs reprises).

- **Des causes liées au jugement moral et aux normes sociales** : la stigmatisation véhiculée dans la société, les messages moralisateurs notamment sur la responsabilité de la personne exclue en regard de sa situation.

- **Des causes liées à l'histoire des personnes impactées par les causes ci-dessus** : bien évidemment le manque de moyens financiers, l'enfermement familial dans un cercle vicieux de reproduction de la pauvreté, les loyautés familiales et du réseau de la personne, une mauvaise perception des ressources qu'elle peut mobiliser, le manque de confiance en soi, la perte d'estime de soi.



Lors du troisième et dernier temps, le groupe fait part des actions menées avec les publics pour lever les freins des stagiaires en situation d'exclusion. Plusieurs leviers d'action sont utilisés par les formateurs. Ils touchent à la manière d'accompagner le stagiaire, à la connaissance que le stagiaire a de lui-même (son histoire, ses savoirs, ses liens sociaux), à sa connaissance de l'environnement (direct mais aussi de la société dans laquelle il vit et de sa compréhension du monde) mais aussi à son pouvoir d'acteur ou en d'autres termes la manière dont il identifie sa marge de manœuvre.

> Tout est dans la manière

On fait le constat dans le groupe qu'au-delà des actions qui sont proposées, c'est dans la manière d'accompagner et d'animer le groupe que les stagiaires en situation d'exclusion peuvent trouver des points d'accroche. La participation à la formation donne un rythme de vie et influe sur le cadre de vie des personnes. Une formatrice pense influencer sur l'estime de soi des stagiaires en leur faisant des feedbacks réguliers et en complimenter leur travail.

Dans les conseils coopératifs en collectif ou dans d'autres espaces d'écoute le stagiaire a l'occasion de parler de ses problèmes.

Dans certains groupes, on démarre la journée par une humeur du jour pour se désemparer des problèmes quotidiens. Plusieurs formateurs pointent la nécessité d'être dans l'action, de bouger et d'aller à la rencontre d'autres personnes, de visiter des environnements différents pour élargir les représentations. Certains centres organisent des sorties exceptionnelles à cette fin : accrobranches, escape-game.



> La reconnaissance des savoirs des stagiaires

Les stages et les visites chez des entrepreneurs ou la participation à des projets avec des partenaires permettent aux stagiaires de valoriser leur savoir dans des situations différentes et auprès de professionnels.

Une formatrice à La Ferme Delsamme explique que son centre a établi des contacts avec différents entrepreneurs en maraîchage et que des visites sont organisées. Durant une matinée, l'entrepreneur montre son exploitation, explique son projet et comment il est implanté dans le tissu économique mais aussi sa vision du monde. L'après-midi, le groupe

de stagiaires et la formatrice prêtent main forte à l'entrepreneur pour rattraper la matinée non-productive. Vous me direz que la matinée aura été productive et à bien des égards et vous aurez raison. Elle aura permis aux stagiaires de découvrir un environnement de travail potentiel, une cadence de travail, un environnement économique, l'organisation d'une exploitation, le savoir-faire et le savoir d'un entrepreneur mais aussi beaucoup de reconnaissance : celle du professionnel qui salue leur travail, celle de Sylvie qui leur a fait confiance, celle aussi qui naît d'avoir pris part collectivement à un projet, à la vie d'une entreprise.

ON FAIT LE CONSTAT DANS LE GROUPE QU'AU-DELÀ DES ACTIONS QUI SONT PROPOSÉES, C'EST DANS LA MANIÈRE D'ACCOMPAGNER ET D'ANIMER LE GROUPE QUE LES STAGIAIRES EN SITUATION D'EXCLUSION PEUVENT TROUVER DES POINTS D'ACCROCHE.

LES FORMATEURS PRÉCISENT QUE LES STAGIAIRES DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME DES ACTEURS DU PROJET DU CENTRE ET QU'IL FAUT PRENDRE LE TEMPS DE VALORISER CE QUI EST PRODUIT

Un autre formateur du même groupe cite les jeux de rôles utilisés avec les stagiaires pour les préparer à un entretien d'embauche ou à une situation professionnelle plutôt stressante. Ces exercices permettent souvent aux stagiaires d'identifier des savoirs et savoir-faire dont personne ne soupçonnait l'existence. Ils révèlent aussi des aptitudes et des savoirs qui relèvent de l'intelligence pratique, de la "trucologie", soit les solutions intuitives que les personnes mettent en place pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent au quotidien.

> La connaissance de son environnement

Dans plusieurs groupes, des formateurs évoquent des actions liées à la connaissance de l'environnement social, économique et culturel. Des sorties culturelles et des partenariats avec Article 27 sont cités par les participants à la formation.

Une formatrice de Solidarité Emploi Logement explique qu'elle propose aux stagiaires de partir à la découverte du centre-ville de Ciney, à la rencontre des commerçants afin de réaliser une enquête sur leurs activités. Un formateur passionné expliquait également qu'il emmenait les stagiaires faire un tour de la ville afin de leur expliquer les liens entre le centre et la ville, les endroits où se trouvaient les institutions, l'histoire de la ville sur les plans culturels et socio-économiques afin qu'ils puissent avoir une meilleure connaissance de leur environnement direct. Souvent, les stagiaires complétaient l'histoire et donnaient d'autres sens aux lieux et événements.

> Le pouvoir d'acteur

Les formateurs précisent que les stagiaires doivent être considérés comme des acteurs du projet du centre et qu'il faut prendre le



temps de valoriser ce qui est produit (un formateur relate une exposition de productions de stagiaires) mais aussi d'inscrire ces productions dans un contexte et de faire remonter les interpellations collectives des stagiaires en leur faisant confiance. Les personnes sont généralement les mieux placées pour identifier leurs propres problèmes et proposer des solutions. Certains centres organisent des journées de réflexion : une formatrice nous fait part de l'organisation avec les stagiaires d'une journée autour de la mobilité.

Les formateurs considèrent qu'il faut pouvoir prendre en compte les stagiaires en fonction de ce qu'ils peuvent amener et non de ce qui leur manque. Pascal Aubert identifie cette condition lorsqu'il cite les 7 bonnes raisons qui font qu'un dispositif participatif fonctionne (ou échoue)¹. Il insiste également sur la nécessité de créer des espaces de construction d'une parole collective. Les formateurs l'identifient comme un levier contribuant au pouvoir d'agir des stagiaires afin de sortir de l'exclusion. Pascal Aubert précise que cette dimension collective fonctionne encore mieux quand elle est

spontanée. Un formateur fait part d'une interpellation d'un groupe en formation à des élus locaux à propos des places disponibles en crèche suite à une remarque d'une stagiaire lors d'une journée de formation. Un espace de parole s'est créé et une lettre a été rédigée et donnée en main propre au bourgmestre. Cela ne sera pas le premier ni le dernier acte spontané relayant la parole des publics exclus. Après tout, notre secteur est aussi une réponse spontanée à l'exclusion grandissante des personnes à la fin des années 70 et il s'est réinventé au fil des décennies. ●

RAPHAËL CLAUD,

Adjoint à la coordination pédagogique de l'Interfédé

¹ Vidéos du colloque Savoirs expérimentiels et pouvoir(s) d'agir, identifier les enjeux, les défis et les possibles – Dans son intervention, Pascal Aubert, Directeur territorial des actions associatives APF de Seine-et-Marne pointe sept bonnes raisons qui empêchent un dispositif de participation de fonctionner (APF France handicap est la plus importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches) - <https://www.youtube.com/watch?v=RxiC6dSo84I> - à partir de 8'30"

∴ Le partage, ça n'a pas de prix !

À Lire et Ecrire Brabant wallon, dans la commune de Perwez, c'est tout un travail autour de la notion de "gratuité" qui a été entamé avec les apprenants du groupe d'alphabétisation. Au cœur des préoccupations des personnes, cette réflexion semble s'être logée tout naturellement dans les échanges.

Il faut dire que les initiatives et les opportunités qui gravitent autour de la formation en alpha sont nombreuses sur le territoire : gratiféria, jardin partagé, grainothèque, boîte à livres, gift box et SEL (Système d'Échange Local)... Cette attention portée au geste désintéressé et à la "solidarité chaude" (telle que les apprenants en alpha la nomment) semble ainsi s'être développée à l'aune d'une gratiféria organisée par le Centre culturel de Perwez et le service Accueil Temps Libre, en partenariat avec des associations locales et des citoyens désireux de s'impliquer dans le projet. Une foire au gratuit qui met en avant le principe du non marchand et qui prône l'envie de sortir d'une relation monétaire pour valoriser l'échange (de livres, de jouets, de plantes et même de graines de savoir), le temps d'un bonjour ou d'un sourire partagé. Et ça, ça n'a pas de prix !

Cet événement a d'abord été l'occasion d'inspirer la formation de cette alternative solidaire, en vue de permettre aux apprenants de se familiariser en douceur avec le concept, à travers la lecture et l'écriture : décortiquer des flyers, discuter les mots clés, lire l'affiche... L'invitation est lancée, libre à eux de se rendre à l'évènement s'ils le souhaitent. En général, la formatrice y fait un tour et y retrouve les personnes qui, au fur et à mesure du temps, s'organisent en covoiturage et amènent des connaissances pour arpenter les allées remplies d'objets. L'alternative semble créer de la cohésion mais revêt également un caractère utile : chacun repart avec ce qu'il désire ou ce dont il a vraiment besoin. Tous les objets sont déposés sur des tables et sont mis à disposition



pour entamer une nouvelle vie. Les "donneurs" déposent la veille (ou le matin même), d'autres emportent. Pratique quand on a de petits budgets !

Le dimanche 19 mai, s'est déroulé une nouvelle édition de la gratiféria dans un lieu inédit encore peu exploré par le groupe : le jardin partagé de Perwez Centre. Les apprenants ont encore une fois répondu à l'appel, accompagnés de sœur(s), frère(s), mari et enfant(s) venus donner, emporter ou échanger quelques mots autour d'une soupe conviviale. Même des anciens apprenants étaient au rendez-vous !

Ce fut l'occasion pour une apprenante en particulier d'échanger des graines produites par ses soins et de tisser des liens en discutant "semis" avec les jardiniers du potager. Certes, ce jardin bienveillant est d'ores et déjà un espace de rencontres, de création de liens, vecteur d'apprentissage. Un espace qui permet de sortir d'un isolement lié à la langue mais aussi, de lever des barrières culturelles, sociales et relationnelles. D'ordinaire, ce lieu est ouvert à tout citoyen qui désire se réserver une parcelle et y planter légumes, graines et petits fruits dans un esprit de partage et de collectivité.



Lorsque le temps le permet, il est également l'occasion pour les groupes d'alpha de l'implantation de venir lire à l'ombre d'un arbre, de se réserver un moment où il semble bon de sortir des locaux de la formation pour se découvrir autrement.

À côté de cet espace de maraîchage et de permaculture... une roulotte, l'"Audacieuse" du Centre d'Expression et Créativité (CEC) de Perwez.

Ce dimanche printanier, des animations créatives sont organisées à destination des enfants et des parents. Dans cet espace original, des ateliers de récupération et de valorisation des savoir-faire sont également proposés au cours de l'année. Ceux-ci se veulent des temps pour échanger sur des trucs et astuces simples, pratiques, écologiques et économiques, où les apprenants, en compagnie de bénéficiaires

du CPAS et d'autres associations, ont notamment eu l'occasion de fabriquer leur savon maison.

C'est ainsi que parmi cette émulation d'alternatives et ce dynamisme solidaire, le groupe d'alphabétisation rebondit au fur et à mesure des initiatives développées par le Centre culturel et le service Accueil Temps, impliquant associations et citoyens dans les démarches Ça bouge à Perwez ! Après la fabrication du savon, se dessine une envie de continuer à travailler sur le thème du "gratuit", en y ajoutant un axe santé. Le jardin procure également l'inspiration aux apprenants en alpha d'alimenter leurs espaces de conversation des multiples méthodes de consommation de légumes à travers les pays.

Les graines sont semées. Peut-être même sont-elles déjà en train de pousser ? D'ailleurs Dominique, formatrice et agent d'orientation, remarque que, dans la formation, une culture de l'échange est déjà là : quand l'un amène des pommes, l'autre prête son parapluie... Le partage est de mise. ●

GRATIFERIA
100% GRATUIT

FOCUS SUR LE JARDIN PARTAGE DE PERWEZ CENTRE

en partenariat avec

le foyer
service ATL PERWEZ

la DONNERIE
> DÉPÔT ENTRE 8H ET 9H45
> OUVERTURE DE 10H À 12H

DE 10H30-12H30
> ATELIER SURPRISE PARENTS/ENFANTS AVEC GIACH
> SAVOIR FAIRE SES SEMIS AVEC MIRKAN

A PARTIR DE 13H
> VISITE DU POTAGER PARTAGÉ
> ÉCHANGE DE PLANTS ET GRAINES
> GRANTHÈQUE ET LECTURE JARDINIÈRE
> ESPACE INFO PESTICIDES
> CRÉATION D'UN COIN FLEURI EN LIVE

Coh

CITIZENS GARDIENS DE PERWEZ-CENTRE

JUSTINE DUCHESNE,

Membre du Comité de rédaction de l'Essor et Chargée de projets Éducation permanente chez Lire et Ecrire Wallonie

Les petits plus des CISP

Depuis plus de 30 ans et sur ses différents sites, le CISP Alternatives Formations organise des formations professionnalisantes au sein de l'AIGS¹. Entourée d'un véritable réseau d'asbl au service de près de 15.000 usagers en province de Liège (parmi lesquels les stagiaires de 4 centres de formation), l'AIGS encourage les collaborations entre services. Le partenariat y est riche, les valeurs de solidarité et de coopération se révèlent véritablement dans les pratiques. Entre et envers les usagers, et chez Alternatives Formations, au bénéfice des stagiaires fragilisés qui endurent, au quotidien, la précarité. Car la mission d'un CISP ne se cantonne pas à former, c'est aussi donner des ressources qui permettent de lutter contre le phénomène de désaffiliation. Rencontre inspirante avec sa section Environnement...

Régulièrement décrit comme une espèce de pieuvre dont les tentacules s'étendent sur une bonne partie de la province de Liège, d'Eben-Emael à Comblain-au-Pont, l'AIGS abrite, quelque part au bout d'une impasse près d'Herstal, le siège d'Alternatives Formations. Un centre qui se nourrit régulièrement des actions de type sanitaire, préventif, social, socioéconomique, citoyen...

développées par la constellation d'asbl qui l'entoure.

Car pour répondre à la mission émancipatrice que lui octroie le décret, les travailleurs du CISP utilisent tout naturellement les ressources de leur réseau. Ainsi le formateur du CISP qui organisera des modules dans le local de

Soumagne emmènera ses stagiaires au *Toporin*, cette

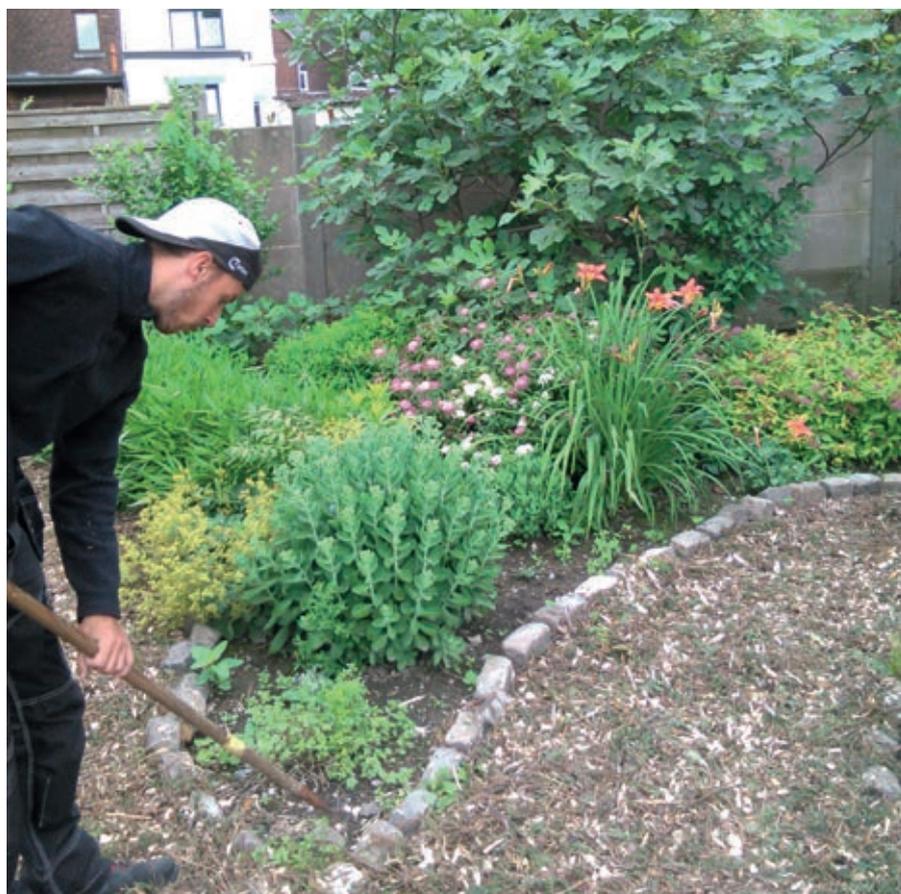
donnerie installée dans les caves du service de santé mentale local. A Herstal, il leur proposera de découvrir la *galerie d'art caché*. À Montegnée, il leur fera rencontrer Mustapha dans son Espace Public Numérique ou leur proposera de participer avec leurs enfants à *Terreur au Terriil*, une activité socio-éducative organisée chaque année pour Halloween.

"Il y a un esprit AIGS" confirme Bruno Tamburrini, un des deux formateurs encadrant la section Environnement. Dans sa vie de formateur, comme dans celle de ses collègues du CISP, il y a bien sûr le travail de tous les jours : l'apprentissage de compétences, l'attention particulière qu'on accorde à l'encadrement tant collectif qu'individuel des stagiaires. Mais il y a aussi cet aspect plus humain du "job", qui tantôt relève du don de soi, tantôt de l'initiative institutionnelle, et qui apporte ces petits plus qui donnent du sens, une couleur supplémentaire à ce



"Quand nous apprenons aux stagiaires à faire des semis de plantes d'ornement, on les laisse se servir pour décorer leurs terrasses et leurs jardins".

¹ AIGS : Association Interrégionale de Guidance et de Santé



POUR L'AVENIR, LE CISP SOUHAITE DÉVELOPPER ENCORE PLUS D'ACTIVITÉS SUR LE SITE : ON ATTEND UNE AUTORISATION DE LA COMMUNE POUR ORGANISER PROCHAINEMENT UNE FORMATION EN BÛCHERONNAGE.

qu'on aura fait de sa journée. Parfois cela se fait tout basiquement, sous forme d'une aide alimentaire, pour donner un coup de main à ceux dont on sait le pouvoir d'achat fort limité : *"Dans le jardin que nous avons aménagé à l'arrière du centre à Wandre, nous avons planté principalement des arbres fruitiers et les stagiaires de toutes les sections peuvent venir se servir. Et quand nous apprenons aux stagiaires à faire des semis de plantes d'ornement, on les laisse se servir pour décorer leurs terrasses et leurs jardins"*.

De même, à Hermée, où se trouvent le local de cours et l'atelier de la filière Environnement, une collaboration toujours plus renforcée avec un des SAJA² de l'AIGS offre désormais la possibilité aux stagiaires de prendre soin d'eux, de leur santé et de celle de leur famille : ils reçoivent, en échange de leur investissement, des légumes frais pour agrémenter leur quotidien.

Quand on arrive sur ce vaste terrain en location, d'une superficie de plus d'un hectare, au milieu des vergers en fleurs et de ces vignes

que l'on se promet désormais de faire pousser en région liégeoise, on peut y croiser quelques usagers du SAJA Erable qui nettoient de la rhubarbe et des épinards tardifs. Un peu plus loin, on rencontre des stagiaires du CISP qui désherbent, pour lui rendre sa splendeur, un magnifique arboretum délaissé depuis de trop nombreuses années. Au fond du terrain, il y a des tunnels agricoles et sur la gauche, au-delà de quelques vénérables groseilliers bien retaillés, d'énormes bacs de compostage aménagés par la section l'an passé. S'étendent enfin les parcelles mises à disposition d'usagers issus des différents services de santé mentale de l'AIGS. *"Ce site a toujours été horticole mais n'était au départ qu'un jardin environnemental où ont été plantés, par la suite, des arbres fruitiers puis des arbres. L'impulsion au projet de culture maraîchère a été donnée en 2017. L'objectif était de redynamiser le site qui était dans un état lamentable et d'innover avec des techniques telles que la permaculture"* explique Patricia Michel, coordinatrice du site et directrice adjointe des trois SAJA qui viennent régulièrement sur place en alternance.

"Nous avons fait appel aux conseils d'une agronome de formation et le CISP est venu donner des coups de main notamment pour abattre tous les sapins qui ne servaient à rien, réaménager toute l'entrée et replanter des plantes qu'ils avaient récupérées. C'est une collaboration d'autant plus intéressante qu'avec des personnes handicapées, il était inconcevable de travailler de manière aussi soutenue. La filière environnement vient vraiment en soutien pour aider nos usagers" se réjouit-elle. Ce qui contribue à soutenir cette collaboration, c'est évidemment cette complémentarité avec les usagers. Patricia complète : *"La collaboration est très riche car les stagiaires qui viennent ici ont des capacités bien utiles en désherbage ou encore en tronçonnage"*. Son collègue Manu montre le travail en cours : ce matin-là, les stagiaires ont broyé ces copeaux que les usagers mettent ensuite entre leurs lignes de légumes.

Pour l'avenir, le CISP souhaite développer encore plus d'activités sur le site : on attend une autorisation de la commune pour

² SAJA : Service d'accueil de jour pour adultes. Ce type de service accueille des personnes enregistrées à l'AVIQU.



FAISONS LE PARI, TOUTEFOIS, QUE SI L'ACCUEIL EST SOIGNÉ DANS UN CISP, ET QUE L'ENTHOUSIASME EST DÉJÀ PRÉSENT À L'ENTRÉE EN FORMATION, LES PETITS PLUS NE FERONT QUE... CONTRIBUER À L'ENTREtenir.

organiser prochainement une formation en bûcheronnage. Des arbres fruitiers ont été ajoutés et dans cette perspective, les formateurs sont allés se former à la taille de ces arbustes. *“La taille de vignes serait un autre beau projet, nous aimerions nous y former pour l'ajouter au programme de formation de la section”* précise Bruno. L'année dernière, du jus de raisin issu des modestes vignes déjà existantes dans *le jardin d'Erable* a d'ailleurs été offert aux stagiaires d'Alternatives Formations en échange de leur aide.

Faire preuve de solidarité en proposant le produit des récoltes



est, certes, une initiative que les stagiaires apprécient. *“Certains sont plus dans le besoin que d'autres”* précise Manu. Mais même si ces *“petits plus”* sont louables, en cohérence avec le projet pédagogique du

centre, et qu'ils influent ponctuellement sur le bien-être et donc la motivation des stagiaires, ce n'est pas ça qui, d'après Bruno, suffira à accrocher et garder en formation les stagiaires de la section Environnement : *“J'ai travaillé sur un Powerpoint à présenter à l'accueil, avec des photos de toutes nos réalisations. C'est comme ça qu'on les séduit ! Les stagiaires entrent curieux de ce qu'ils vont pouvoir réaliser en formation.”*

Faisons le pari, toutefois, que si l'accueil est soigné dans un CISP, et que l'enthousiasme est déjà présent à l'entrée en formation, les petits plus ne feront que... contribuer à l'entretenir. ●

ANNE-FRANCE LELOUP,

Membre du Comité de rédaction de l'Essor et permanente auprès de la fédération CAIPS

🌀 Au Miroir Vagabond, un dernier filet de sécurité face à la précarisation croissante

Le Miroir Vagabond (MV) est une association socioculturelle active dans le nord de la province de Luxembourg depuis 1981. Créée initialement sous la forme d'une maison de quartier, elle propose au début des années 80 des formations d'alphabétisation et des activités d'animation artistique à Marche-en-Famenne. Très vite, la culture s'impose à l'asbl tant comme moyen d'émancipation individuelle et collective que comme outil majeur de développement territorial.

Dès les années 90, se mettent en place plusieurs projets socioculturels, d'animation et de création artistiques. Les projets veillent à occuper l'espace public en ouvrant les activités à tout le monde, sans discrimination. A partir des années 2000, l'asbl déploie ses actions sur le nord de la province, une région qui se compose de petites villes et villages disséminés sur de longs espaces vallonnés. Ceux-ci, particulièrement à l'époque et encore partiellement aujourd'hui, sont décentrés des lieux classiques dédiés à la culture et des offres de services en général. L'asbl développe ainsi une méthodologie de projet spécifique adapté à la réalité rurale.

Jusqu'en 2000, le MV est porté par la motivation de quelques bénévoles avant d'être reconnu comme Centre d'Expression et de Créativité, Centre d'Insertion Socioprofessionnelle, association d'Education Permanente, Service d'insertion sociale¹ (SIS), Association de Promotion du Logement et enfin comme association développant des actions relevant des Arts de la Scène. Ces différentes reconnaissances visent à prendre en compte les projets des personnes là où elles sont en développant des actions socioculturelles multi partenariales pour un développement local avec et au profit de toute la population.

Dans un contexte d'appauvrissement et d'exclusion grandissant, face au cumul des problématiques sociales des personnes accueillies, compte tenu de la raréfaction de l'emploi durable et de qualité, le Miroir



Vagabond organise dans le cadre de son agrément SIS divers ateliers créatifs et citoyens mais aussi des repas collectifs et interculturels et des activités dites "Soupapes". Ici, il s'agit d'un espace d'accueil accompagné qui vise à sortir de chez soi, lire la presse, voir du monde, boire une tasse de café, être ensemble tout simplement. Le SIS du Miroir

LE MIROIR VAGABOND ORGANISE DANS LE CADRE DE SON AGRÉMENT SIS DIVERS ATELIERS CRÉATIFS ET CITOYENS MAIS AUSSI DES REPAS COLLECTIFS ET INTERCULTURELS ET DES ACTIVITÉS DITES "SOUPAPES".

¹ Le Service d'Insertion Sociale est une association privée ou une institution publique qui accomplit des actions publiques et communautaires. Il s'adresse à toute personne majeure confrontée ou susceptible d'être confrontée à la difficulté de mener une vie conforme à la dignité humaine et d'exercer les droits reconnus par l'article 23 de la Constitution et n'est pas en mesure de bénéficier d'un dispositif d'insertion socioprofessionnelle. Sur 81 SIS agréés, 51 sont hébergés au sein des CPAS et 30 sont associatifs. <http://actionsociale.wallonie.be/insertion-activation-aide-sociale/services-insertion-sociale>



DOSSIER

Vagabond accueille prioritairement des personnes précarisées et/ou désaffiliées de la commune de Hotton et de ses communes limitrophes. Le SIS constitue pour la majorité de ces personnes l'unique fenêtre vers "l'extérieur du monde". Le Miroir Vagabond assume quasiment entièrement la mobilité des participants pour qui, sans cela, il ne serait pas possible de se déplacer.

Le passage du SIS vers l'ISP principalement n'est qu'une piste parmi d'autres et certainement pas une fin en soi, ce qui importe ce sont les projets des personnes avant tout !

Plus fondamentalement au-delà des actions de terrain, pour préserver les actions de lutte contre les précarités et soutenir les publics des SIS, le Miroir Vagabond s'investit politiquement avec d'autres opérateurs au sein de la Plateforme Re-SIS, un rassemblement de SIS associatifs². La plateforme a rédigé les bases d'une identité commune.



C'est ainsi que les SIS sont pour les personnes qui les fréquentent un facilitateur de mieux-être individuel et collectif. Trois principes fondamentaux sous-tendent leurs actions : la perspective d'une utilité sociétale pour tous et toutes ; la personne/sa dignité au centre et l'approche globale et non-linéaire.

La démarche participative, le travail en réseau, la valorisation des potentiels des personnes, les diversités, l'articulation entre des processus individuels, collectifs et communautaires, la mixité du public et l'accueil sans contrainte ni discrimination soutiennent une réelle politique d'insertion sociale au profit des personnes. Il est crucial de préserver des portes d'entrée vers des services qui répondent à des besoins et des méthodologies qui allient des concepts

d'éducation populaire, de cohésion et d'insertion sociale, d'individuel, de collectif et de communautaire.

Soulignons l'importance de la participation active des personnes en situation d'exclusion dans les décisions des politiques sociales qui les concernent.

Le SIS, un espace à préserver à tout prix pour permettre aux populations en situation d'exclusion d'exister et de faire leur chemin positivement, et cela, pour le bien commun. ●

ELISE JACQUEMIN,

Directrice du Miroir Vagabond

en collaboration avec

VÉRONIQUE DUPONT,

*Chargée de mission socio-pédagogique
auprès de la fédération ALEAP*

² Les asbl Le GABS, Bâtissons notre avenir, L'ouvre-boite, Solidarité Nouvelles, Collectif logement, Couleur Café, Comme Chez nous, Racynes, La Teignouse, L'Eclat de Rire, Les Hirondelles, Formanim et Le Miroir Vagabond composent cette plateforme.

Un guide des bons plans économiques et écologiques du Brabant wallon

Les ASBL Mode d'Emploi sont les initiatives d'insertion socioprofessionnelle de Vie Féminine. Au travers de sept centres en Région wallonne, plus une coordination centrale, Mode d'Emploi s'active à l'insertion et à l'émancipation des femmes, particulièrement en proie à la précarité et à l'exclusion sociale. En Brabant wallon, l'équipe a poussé la démarche plus loin, en développant un guide pratique de bons plans, pour aiguiller les stagiaires au quotidien.

> Un guide pour naviguer au quotidien

Dans un contexte de précarisation des publics, et en pleine époque de transition écologique et économique, l'asbl Mode d'Emploi en Brabant wallon, membre du réseau AID, a édité un "Guide des bons plans économiques et écologiques en Brabant wallon" afin d'aider les stagiaires à mieux boucler les fins de mois difficiles.

L'idée du guide des bons plans (GDBP) s'est imposée au contact du public Mode d'Emploi, à savoir des femmes demandeuses d'emploi en formation, qui sont confrontées au quotidien à des problèmes sociaux importants, constituant souvent un frein à leur émancipation sociale : manque de nourriture, logement insalubre, surendettement, problèmes de santé, problèmes administratifs, etc.

Confrontées à ces problèmes, les stagiaires méconnaissent les lieux et personnes-ressources qui peuvent leur servir de relais, les aides existantes, et les institutions à qui s'adresser. Il a dès lors été décidé de créer un guide pratique, pouvant les soutenir dans leur quotidien et les aider à repenser le quotidien.

Véritable mine d'informations sur les ressources existantes dans le Brabant wallon, le guide comporte onze catégories, brassant un maximum de besoins quotidiens : alimentation, alternatives éco, bien-être, mobilité, développement professionnel,

gestion de budget, enfance et jeunesse, logement, santé, services divers ainsi que culture et loisirs.

En effet, si l'idée de départ était de combler la précarité des stagiaires, il a vite été décidé d'aller plus loin, en proposant une réflexion plus large sur la consommation. Ainsi, au-delà des adresses et bons plans, le guide initie aussi ses lecteurs.trices à la transition écologique. Au travers des pages, on y retrouve des trucs et astuces, des recettes, des conseils pour mieux et moins consommer et adopter de nouveaux comportements, de nouvelles habitudes (réduire sa facture d'électricité, recette de lessive, astuces zéro-déchet, etc.).

> Une création collaborative

Au départ, c'est la secrétaire qui partageait régulièrement des bons plans aux stagiaires, en fonction des problématiques qu'elles rencontraient. Au fur et à mesure, l'idée a germé et il a été exprimé l'envie d'en faire une démarche plus large, de systématiser le partage de ces bons plans, avec une volonté de rendre les stagiaires plus autonomes au quotidien. Ainsi, l'aventure GDBP fut lancée. Dans une démarche pédagogique plus large, une collaboration a été imaginée avec la filière *Communication graphique* de l'A Idées Formation, CISP actif à Nivelles et à Court Saint Etienne. En intégrant la démarche à la formation, les stagiaires de

l'A Idées Formation ont donc entièrement mis en page le contenu apporté par l'équipe Mode d'Emploi.

Et il faut dire que le produit final a rencontré un franc succès, sa première édition s'étant écoulée rapidement. Au vu de l'engouement général, Mode d'Emploi continue sa réflexion pour aller plus loin, viser plus large. Dans un premier temps, une réimpression a été commandée, pour permettre aux personnes désireuses de le posséder, d'enfin l'avoir entre les mains¹. Dans un second temps, des perspectives sont ouvertes et explorées afin de développer un site dédié au projet, et pour que le projet essaime dans d'autres régions, selon les possibilités. Affaire à suivre donc... ●

SALIMA AMJAHAD,

Membre du Comité de rédaction de l'Essor et permanente et chargée de projets auprès de l'AID Coordination



¹ Pour information, il est possible de commander le guide des bons plans sur le site web www.modedemploiasbl.be, au prix de 12€ pour soutenir la démarche.

∴ Labocompétences pour trouver sa place dans le monde

Labocompétences permet à des acteurs individuels ou collectifs qui accompagnent ou forment des personnes en situation précaire de co-construire, mettre en œuvre et évaluer des pratiques professionnelles ou des dispositifs privilégiant une approche par compétences à visée émancipatrice.

L'identification, la prise en compte et l'usage relationnel des compétences informelles, socialisantes et transversales des jeunes "hors piste" par les acteurs de l'action publique et associative permettent aux jeunes de trouver des voies d'émancipation et une place dans le monde.

Depuis 2015, le groupe "Labocompétences¹" se réunit régulièrement dans le cadre d'une recherche-action portant sur l'usage des compétences dans le travail social, les dispositifs et le travail en réseau.

> Un travail réflexif sur les compétences des jeunes des quartiers



Nourris par des travaux antérieurs sur les compétences transversales² et s'appuyant sur une **méthode participative rigoureuse** (des focus groupes animés selon une méthode spécifique inspirée de la méthode d'analyse en groupe ou MAG), ce groupe de professionnels a mené un travail réflexif sur les compétences des jeunes des quartiers dans la perspective de la possibilité pour ces jeunes de se construire une **identité fière**. Il s'est essentiellement agi de permettre l'identification des compétences des jeunes et de construire des modalités d'usage de ces compétences, dans le travail social et éducatif, dans une **perspective d'émancipation**. Les participants ont été amenés à analyser les situations, enjeux, problèmes... relatifs aux situations des jeunes des quartiers, à identifier leurs compétences ainsi que les lieux, moments, contextes, dispositions... de leur développement, de leur émergence et de leur manifestation.

Les acteurs se sont exprimés sur ce qu'ils perçoivent des compétences développées par les jeunes (dans le cadre de l'éducation formelle, non formelle et informelle, de façon explicite ou implicite, sous la forme de récits et de façon plus générale). Ils ont été ensuite invités à identifier de façon plus précise les compétences pratiquées et praticables, à produire un état des lieux et une caractérisation des compétences identifiées. Ils ont pu, par exemple, **dresser un tableau indicatif** des compétences qu'ils jugent utiles pour le travail social avec les jeunes. Chaque compétence générique est déclinée en compétence spécifique, elle-même déclinée en plusieurs composantes. Lors d'une analyse en groupe, un acteur raconte sa rencontre avec un jeune de 12 ans, venu de lui-même au salon du SIEP car il se pose des questions sur son parcours scolaire.

Dans ce récit, la compétence "se prendre en charge" a été perçue comme se déployant dans les composantes suivantes : convaincre des personnes, trouver de l'information et savoir demander des informations, prendre conscience d'un problème, définir un objectif, trouver une solution, se mettre à l'œuvre et oser.

¹ Le groupe est composé d'une diversité d'acteurs des secteurs de la jeunesse, aide à la jeunesse, formation, insertion socioprofessionnelle et éducation permanente (Solidarité, Atouts jeunes, AMOS, Promojeunes, Consortium de validation des compétences, Le Grain, Méta-éduc, Mission locale de Schaerbeek, Plateforme pour le service citoyen, Samarcande, Seuil, SIEP).

² Voir par exemple : Fourez, G. (Ed.), Tilman, F., Miche, P., Bertrand, D., Elias Alves Romao, A. C., Baillieux, M., Maniet, M. A. (2006). Des compétences négligées par l'école : Les raconter pour les enseigner. Lyon - Charleroi : Chronique sociale - Couleur livres.



IL EST, ENFIN, DIFFICILE DE CONCEVOIR QUE L'ON TRAVAILLERAIT DE LA MÊME FAÇON AVEC UN JEUNE PORTANT LE POIDS ET LA RESPONSABILITÉ DE SES ÉCHECS SUCCESSIFS OU AVEC UN JEUNE CAPABLE DE RELATIVISER LES JUGEMENTS NÉGATIFS QUE DES INSTITUTIONS ONT PORTÉ SUR SA PERSONNE.

Ainsi, les compétences et leurs composantes sont indissociables du contexte dans lesquelles elles sont mobilisées. Il n'y a de compétences **qu'en situation**, et non en regard d'un référentiel "clé sur porte" qui aurait été pensé en amont. Parce que les jeunes peinent à identifier leurs propres compétences, parce qu'ils peinent à les nommer ; parce qu'il n'est pas plus facile, pour les travailleurs sociaux, de déduire des compétences des discours des jeunes ; parce qu'évaluer les compétences non formelles porte un risque de disqualification des jeunes ; et, enfin, parce que les situations que vivent les jeunes sont diverses et complexes, le travail social ne peut se réduire à une identification et à une valorisation des compétences ; il doit prendre en compte leurs réalités et inclure un **réel accompagnement** autour de leur projet de vie.

Il est difficile, en effet, d'affirmer que le **même travail** sur les compétences conviendrait autant à un jeune en perte de sens et en

posture de lutte par rapport à un système jugé comme injuste, qu'à un jeune qui a confiance en lui et qui est prêt à prendre contact avec une institution ou à s'investir sur le plan professionnel. Il est tout autant difficile de dire qu'un même travail sur les compétences serait aussi opportun pour un jeune assumant pleinement son identité sociale que pour un jeune situé dans un entre-deux culturel ne parvenant pas à concilier des repères culturels contradictoires ou antagonistes.

Il est, enfin, difficile de concevoir que l'on travaillerait de la même façon avec un jeune portant le poids et la responsabilité de ses échecs successifs ou avec un jeune capable de relativiser les jugements négatifs que des institutions ont porté sur sa personne.

> Des dispositifs innovants

En même temps qu'elles continuaient à se réunir pour élaborer, en groupe, des connaissances portant sur les dispositifs et le travail

en réseau, les différentes parties prenantes ont mené par elles-mêmes différentes expérimentations de dispositifs innovants axés sur l'usage de la notion de compétences : le **Jeu de relais** mis en œuvre par Atouts jeunes et la **Banque de compétences** de Samarcande qui permettent tous deux à des jeunes de financer des projets en rendant des services à des personnes ; le projet pilote du **Centre FAC** qui permet à des jeunes se formant dans la construction de formuler un projet professionnel et individuel sur mesure tout en partageant leur ressenti collectivement ; le **service d'accrochage scolaire (SAS)** qui donne un rôle actif au jeune ; l'approche dossier du Consortium de Validation des Compétences qui soutient une validation officielle des compétences, et enfin, l'**année citoyenne de Solidarité** et le **Service citoyen** pour s'engager dans des projets utiles à la collectivité tout en faisant explicitement un travail sur leur compétences et en bénéficiant de moments de partage collectifs.

Le travail (analyses en groupe, expérimentations) mené par le groupe Labocompétences montre qu'une approche "axée compétences" est possible, utile et intéressante mais qu'elle :

- nécessite un travail de préparation important, en équipe,
- interroge les institutions,
- requiert des expertises et des outils adéquats,
- nécessite que les accompagnateurs ou des tiers permettent l'articulation entre l'exercice/expérience des compétences et leur identification/formalisation ou en d'autres mots une traduction des expériences et du vécu en compétences,
- doit pouvoir reposer sur une bonne compréhension des compétences, de ce qui les définit et les caractérise et du comment elles peuvent être identifiées dans l'action et dans les situations,
- requiert une bonne compréhension des publics (les jeunes eux-mêmes).



Les différents dispositifs sont chacun confrontés à ces questions et sont en demande d'un outil pragmatique qui permette ce travail. Suite à ces constats, l'asbl Le Grain a commencé à développer le contenu d'une formation-action reposant sur les études, outils, constats et expérimentations du groupe Labocompétences.

> Une offre de formation

Les contenus de formation³ articulent différents concepts et outils pragmatiques (construits et éprouvés par plusieurs acteurs de l'action sociale, jeunesse, ISP, ...) d'utilisation du concept de compétence ; un processus de co-construction de connaissances et d'expérimentation concrète des outils sur des terrains respectifs ; un réseau permettant aux professionnels d'échanger des tuyaux, des bonnes pratiques et de travailler ensemble sur des cas complexes. Au travers de 5 demi-journées de formation et par l'animation d'une communauté de pratiques, le Grain vise à outiller les professionnels afin qu'ils puissent permettre aux personnes défavorisées de se vivre comme compétentes et de développer de nouvelles compétences tout en impulsant des changements systémiques dans les pratiques professionnelles, les cadres organisationnels et les politiques publiques relatives à l'accompagnement des jeunes "hors-pistes" bruxellois. ●



.....
MANON BERTHA

et

RAPHAËL DARQUENNE,

Le Grain asbl

³ http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=article&id=301&Itemid=131

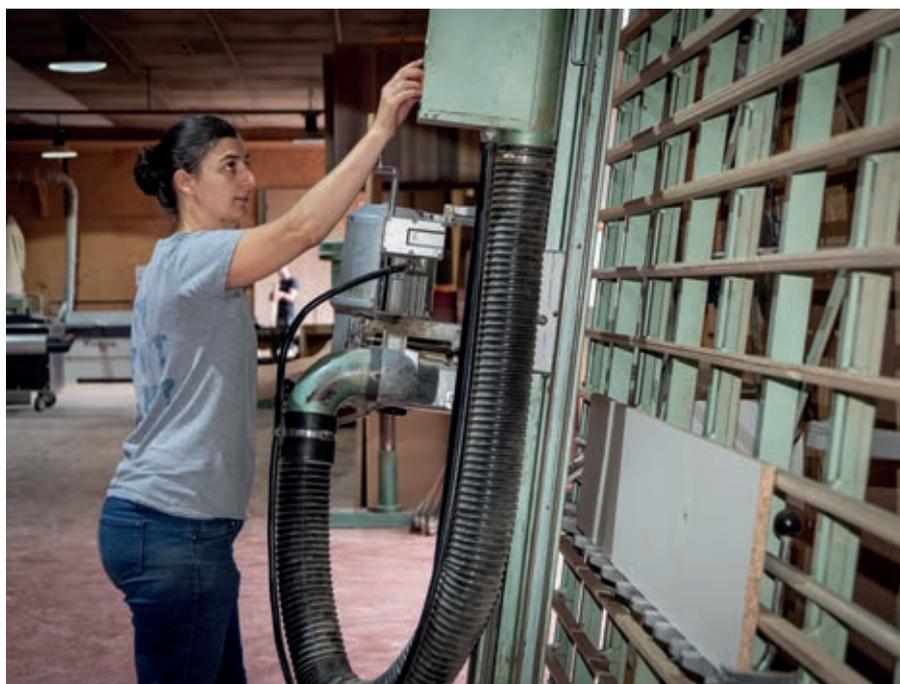
•• Sherwood theory

OPINION

En juin 2017, Thierry Müller signait dans *Philocité* un excellent article¹ intitulé “De l’Etat social actif à la sherwoodisation” dans lequel il nous rappelait la filiation évidente entre un enchaînement de mesures — dites d’insertion — héritées du concept d’Etat social actif et la “sherwoodisation” ou la disparition de milliers d’exclus des allocations de chômage des radars institutionnels...

Le 1^{er} janvier 2012, l’Arrêté Royal portant réglementation en matière de droit au chômage entre en application sous le gouvernement Di Rupo. Trois ans plus tard, alors que la Belgique a migré d’un pouvoir fédéral de centre-gauche vers un gouvernement libéral-nationaliste, son article 63 instaurant le principe de fin de droit automatique aux allocations sociales d’insertion porte ses premiers effets. Les jeunes sont les principales cibles et victimes de cette réglementation : pour bénéficier d’allocations d’insertion, à partir de 18 ans et jusque 21 ans, il faut désormais disposer d’un CESS² (ou équivalent). D’autre part, ces allocations doivent être demandées avant l’âge de 25 ans au lieu de 30 auparavant. Résultat : pour la seule année 2015, trente mille personnes perdent en Belgique leur droit aux allocations de chômage dont, selon les syndicats, huit mille jeunes. A ces dernières mesures, il convient d’ajouter les effets des contrôles de disponibilité active (depuis 2004) qui ont touché (selon la FGTB) quarante mille personnes pour l’année 2015...

Comment diable en est-on arrivé là ? L’at-telage libéral/NVA n’a guère laissé entendre d’autre écho que le désormais célèbre “*jobs, jobs, jobs...*” assorti d’une stratégie anti chômeurs assumée. Soit. Mais il faut rendre à César ce qui lui appartient : de 1988 à 2014, les familles socialiste et démocrate chrétienne³ ont participé au pouvoir quasi sans discontinuer. Et c’est durant cette période qu’est apparu le concept de conditionnalité



des droits. Dès le milieu des années 90, la “*troisième voie*” (entre néo-libéralisme for-cené et socialisme jugé obsolète) chère à Tony Blair séduit la gauche européenne et substitue la notion de *Workfare State* à celle de *Welfare State*. Bye bye l’Etat providence et welcome l’Etat social actif... Les socia-listes européens tombent sous le charme de

la Troisième Voie les uns après les autres, depuis Schröder jusqu’à François Hollande qui non seulement réduira le PS français à rien mais exaltera, en son sein social-démocrate, ce qui deviendra le *macronisme*. Chez nous, c’est Frank Vandenbroucke (SPA) qui en est l’avocat le plus convaincu.

¹ <https://riposte-cte.org/2017/07/09/de-letat-social-actif-la-sherwoodisation-thierry-muller-juin-2017/>

² CESS : certificat d’enseignement secondaire supérieur

³ Sauf la période 1999 - 2007 pour la famille chrétienne démocrate.

IL N'EST PAS QUESTION ICI DE THÉORISER LA SHERWOODISATION COMME UNE RÉPONSE COHÉRENTE, UN NOUVEAU TERRITOIRE D'EXPÉRIENCE DANS LEQUEL PLONGERAIT UNE PART SUBSTANTIELLE DES EXPULSÉS DE L'ÉTAT SOCIAL ACTIF.



Que sont devenus ces milliers de jeunes passés par pertes et profits se demande pertinemment Thierry Müller ? Une partie d'entre eux a sans doute recouvré le droit aux allocations de chômage, d'autres à un Revenu d'Intégration Sociale (RIS). Mais, sur base d'une extrapolation annuelle et nationale de chiffres bruxellois et liégeois, l'application du seul article 63 *pourrait bien avoir fait disparaître des radars du contrôle social plus de vingt mille personnes, auxquelles il faudrait ajouter les autres victimes sans accès au RIS. C'est ici qu'entre en jeu la notion de désaffiliation sociale volontaire, assumée par ces "abandonnés du système, de l'Etat Social Actif" : Les pouvoirs nous demandent un comportement censé nous garantir notre dignité et notre avenir (...) mais ils se montrent totalement incapables de nous garantir la dignité promise. Il y a rupture de contrat entre la vie vécue et la règle énoncée*⁴.

Ce que d'aucuns nommeront "sherwoodisation"⁵ est en passe de définir une catégorie spécifique de Neets⁶, des décrochés à bas bruit dont on a perdu la trace dans une forêt mentale et sociale où ils se seraient enfoncés à l'instar de Robin des Bois et de ses compagnons. Beaucoup de ces décrochés à bas bruit (la majorité sans doute) subissent cette réalité faite de désespérance, de culpabilité et d'impuissance. Ils se vivent comme les

expulsés d'un marché du travail qui, avec la complicité d'un Etat froid et impassible, les renvoie obstinément à leur "inconséquence" et à leur "paresse". D'autres (de plus en plus nombreux semble-t-il, mais il existe peu d'études en la matière) décident de partir, de s'éloigner, de "quitter le monde". Ils en ont assez de passer de formation en formation, assez de ramper pour un boulot dont ils n'ont pas envie, assez de "perdre sa vie à vouloir la gagner". Si à cela vous ajoutez les "transitionneurs", les libertaires écologiques, les utopistes concrets, les tenants du "collapsing" et les résilients locaux, vous avez à peu près fait le tour de ces mouvements en pleine croissance, de cette multiplication d'initiatives et d'expérimentations citoyennes qui se revendiquent de la "transition". Le Manuel de la transition de Rob Hopkins, un agronome adepte de la permaculture, a donné une certaine visibilité à ces initiatives. Dès sa parution en 2008, l'ouvrage a rapidement commencé à circuler dans les milieux militants. Les "transitionneurs" font le choix de faire bouger les organisations et

les institutions existantes sans y prendre pied. Ils s'inscrivent dans un engagement dont le pivot est le passage à l'action sur fond de réenchantement et de réappropriation de l'existence. Luc Semal définit le Mouvement de la transition comme un *mouvement fondamentalement optimiste et constructif qui suggère que face aux chocs globaux annoncés (climatiques, énergétiques et économiques), les communautés locales reconstruisent en urgence leur résilience locale. Pour cela elles doivent prioritairement relocaliser une part de leur production alimentaire et énergétique*⁷. En 2015, le film Demain faisait la part belle au mouvement transitionnel, à ces prophètes de la décroissance, activistes silencieux mais déterminés à changer le monde.

Il n'est pas question ici de théoriser la sherwoodisation comme une réponse cohérente, un nouveau territoire d'expérience dans lequel plongerait une part substantielle des expulsés de l'Etat social actif. *La métaphore pourrait laisser penser qu'ils auraient décidé, bon gré, mal gré, (...) de rejoindre la*

⁴ <http://www.florainfo.be/rubriques/actus/article/journee-d-etude-surl-activation>

⁵ <http://www.revuenouvelle.be/La-sherwoodisation-ou-l-obsolence-de-la-cite>

⁶ Not in Employment Education or Training : jeunes d'un groupe d'âge donné qui ne sont ni en emploi, ni aux études ou en formation.

⁷ L. Semal, "Politiques locales de décroissance", in A. Sinaï (dir.), Penser la décroissance. Politiques de l'Anthropocène, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2013.

forêt comme on rejoint un maquis, composé de foyers de contestation⁸. Ce qui est intellectuellement intéressant, c'est de rapprocher les deux phénomènes : d'un côté un Etat qui accepte les règles d'une concurrence mondialisée et qui, de facto, a décidé d'en finir avec l'idée que la protection sociale est un droit inconditionnel, et d'un autre côté un mouvement transitionnel, tout aussi silencieux que les *décrochés à bas bruit*. Observer ces deux phénomènes concomitamment nous autorise à questionner l'insertion professionnelle comme une forme de consentement docile à un monde productiviste dont l'existence même, en tout cas sous sa forme actuelle, nous conduit tout droit au désastre écologique et social. La nouvelle citoyenneté que beaucoup d'entre nous appellent de leurs vœux se doit d'interroger notre rapport au travail et au sens que nous devons lui donner. L'insertion socioprofessionnelle

serait-elle plus préoccupée par l'emploi, par les injonctions politiques d'insérer à tout prix que par le sens qu'il y a lieu de donner au travail ? Peut-être le mouvement transitionnel apporte-t-il une réponse cohérente à une sherwoodisation assumée, c'est-à-dire une volonté consciente d'en finir avec les contraintes technocratiques, les compressions institutionnelles délirantes, les intimidations politiques, le libéralisme de consommation forcenée... Insister sur le "faire" plutôt que sur la contestation des pouvoirs, mettre en place des alternatives sans chercher à "prendre le pouvoir", sans chercher à utiliser les outils collectifs de mobilisation (syndicats, partis politiques...)⁹. La transition est un OPNI : un objet politique non identifié comme le suggère le sociologue Luc Boltanski¹⁰,

un mouvement protéiforme, une "utopie concrète" : nous ne sommes pas voués à devenir ce que les institutions nous condamnent à être... Et si la transition nous renvoyait à la disparition des idéologies ou au réenchantelement de la politique, au sens d'une référence à un grand récit, à un sens de l'Histoire... ? ●

BERNARD ANTOINE,
Membre du Comité
de rédaction de l'Essor et
Chargé de projet auprès
de la fédération ACFI



**Pour en savoir plus...
Pour aller plus loin**

La transition, une utopie concrète ?, (sept. 2013), revue MOUVEMENT (des idées et des luttes).



⁸ Th. Müller op cit.
⁹ Cf revue Mouvement (des idées et des luttes) sept 2013 : la transition, une utopie concrète ?
¹⁰ <http://iris.ehess.fr/index.php?1649>



L'essor

L'essor de l'Interfédé :
La revue trimestrielle
du secteur de l'insertion
socioprofessionnelle

Rue Marie-Henriette, 19-21
5000 Namur
Tél.: 081/74 32 00
Fax : 081/74 81 24
secretariat@interfedeb.e

Mise en page :
Olagil
www.olagil.be

Les données diffusées pourront
être reproduites par tout
utilisateur qui sera tenu
d'en indiquer la source.

Interfédération des CISP asbl
ACFI • AID • ALEAP • CAIPS
Lire et Ecrire Wallonie

Numéro d'entreprise :
BE 0439.244.011
N° de compte :
BE 60 0013 2078 8170

Les cinq fédérations **membres de l'Interfédération** **des CISP sont :**

ACFI Action Coordonnée
de Formation et d'Insertion
www.acfi.be tél. 02/640.44.07

AID Actions Intégrées
de Développement
www.aid-com.be
tél. 02/246.38.61 (62 ou 65)

ALEAP Association Libre
d'Entreprises d'Apprentissage
Professionnel
www.aleap.be
tél. 081/24.01.90

CAIPS Concertation
des Ateliers d'Insertion
Professionnelle et Sociale
www.caips.be tél. 04/337.89.64

Lire et Écrire Wallonie
www.lire-et-ecrire.be
tél. 081/24.25.00

Le Comité de rédaction

Salima AMJAHAD
Bernard ANTOINE
Duygu CELIK
Justine DUCHESNE
Véronique DUPONT
Véronique KINET
Anne-France LELOUP
Anne-Hélène LULLING
Louise NIKOLIC
Françoise ROBERT

Secrétaire de rédaction
Véronique Kinet 081/74.32.00
secretariat@interfedeb.e

Rédactrice en chef
Véronique DUPONT

Ont contribué à la rédaction
des articles
Eric ALBERTUCCIO, Manon BER-
THA, Raphaël CLAUS, Raphaël
DARQUENNE, Élise JACQUEMIN,
Juliette VILLEZ

Crédit photos
Françoise ROBERT
AIGS (P 24 À 26)

Éditrice photos
Françoise ROBERT



www.interfedeb.e

Interfédération
des Centres d'insertion
socioprofessionnelle
ASBL



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Avec le soutien de la Wallonie
et du Fonds social européen